

IMMIGRATION

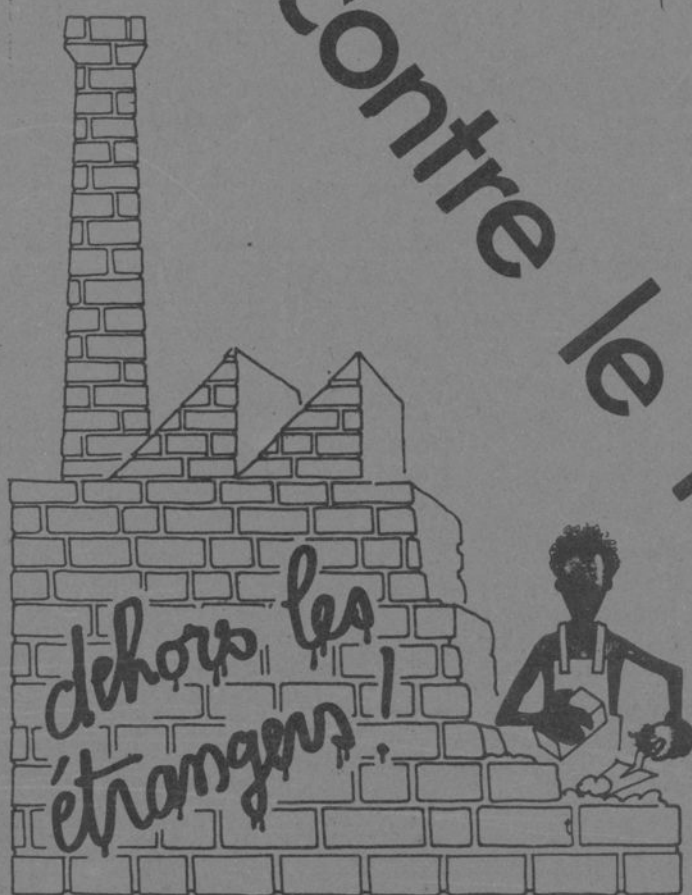


GRAFFITI

N° 32



Contre le racisme



« L'INCURSION D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE
DANS L'ESPACE CULTUREL QUI EST LE
TIEN, NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ
COMME UNE AGRESSION IMPÉRIALISTE,
MAIS AU CONTRAIRE, COMME LA PREUVE
D'UNE VIVACITÉ EXEMPLAIRE,
D'AVANT GARDE, ET REFUSANT AVEC
PANACHE LA XÉNOPHOBIE. »



PLANTU

Bulletin interne

JUIN 1983

ACCUEIL & PROMOTION

61 rue Stephenson

PARIS 18e 255 44 64

SOMMAIRE

LA DROITE ET L'IMMIGRATION	P 3
LE RACISME PARLONS- EN.....	P 7
IMMIGRES = INSECURITE ????	P 9
LA GAUCHE ET L'IMMIGRATION	P 13
DOSSIER "TOP SECRET"	
LA GAUCHE A BOUT D'ARGUMENTAIRE	P 15
MOBILISATION UNITAIRE CONTRE LE RACISME	P 23
LE COLLECTIF 18°	P 24
DANS LE 20° ET A ST DENIS	P 26
VENDREDI 17 JUIN	P 27
CARTE UNIQUE DE 10 ANS	P 30
PRESSE	P 32

COMPOSITION DU COMITE DE REDACTION: Jacqueline Borne, Gwenola Leberriand,
Catherine Maddedu, Marc Ledret, Patrick Menard, Françoise Brunet,
Marie-Françoise Madelon, Danielle Lacroix.

Ont participé à ce numéro: Jean Thévenot, Claire Wery.

LA DROITE ET L'IMMIGRATION

La droite a naturellement un discours sur l'immigration et ses causes, sur les immigrés en général, et ce discours jusqu'à présent a eu énormément d'impacts sur les Français.

Nous avons tenté de faire ici un bref tour d'horizon de ce discours, en partant de sa vision des pays d'origine, de l'immigration ensuite telle qu'elle la présente et enfin des immigrés en France tels qu'elle les perçoit et veut les faire percevoir.

● VISION DES PAYS D'ORIGINE

Pour la droite, les pays d'origine sont reconnus par elle " pauvres " et sous-développés ".

On entend - entre autres arguments - :

- que ces pays ont voulu l'indépendance et n'étaient pas capables de vivre " seuls "
- que les climats sont défavorables, les terres peu fertiles, que la sécheresse ou les moussons provoquent famines et épidémies... Cette thèse que l'on pourrait appeler la thèse des " causes naturelles " est souvent celle de la droite humaniste : elle implique une partie de cette droite dans les aides et assistances aux pays du tiers-monde. Le développement pour elle, c'est une question de chance ou non. (1)
- que ces pays ont une incapacité à s'industrialiser et que cela les empêche de progresser, qu'ils n'ont pas par ailleurs les cadres qu'il faudrait... C'est la thèse " technologique " qui prône une seule sorte de développement, le nôtre ; c'est aussi celle qui justifie la " coopération " : nous leur envoyons notre technologie, nos cadres, notre " savoir-faire ".
- que l'élite des pays formés par nos soins cumule les richesses et bloque les aides envoyées.
- que les pays pauvres se développeront si nous restons riches et si notre croissance continue (discours Reagan).
- enfin, quelques cyniques et une partie de l'extrême-droite vont jusqu'à clamer qu'effectivement il y a des pays pauvres et des pays riches, que c'est historique, culturel ou scientifique : tout comme il y a des forts et des faibles, des intelligents et des demeurés (nous vous laisserons deviner où sont censés être situés les pays du tiers-monde).

Naturellement, il n'est que rarement fait allusion à notre pillage des matières premières si ce n'est en dénonçant notre dépendance au marché de celles-ci - surtout les denrées alimentaires (café, chocolat, sucre, etc...) et le pétrole.

Nos actions envers le tiers-monde enfin sont toujours présentées comme positives

(1) Nous vous renvoyons à " Qui se nourrit de la famine en Afrique ? " du Comité Sahel, édition Maspero, qui traite entre autres ce sujet.

pour lui : création d'emplois, aides financières, mise en valeur des pays, assistance de nos cadres, de nos techniciens, alphabétisation, aide sanitaire, libération de la femme, etc...

POURQUOI L'IMMIGRATION ET PLACE DES IMMIGRES EN FRANCE

Face à cette vision des pays du tiers-monde, la France est présentée comme " riche " et " développée ", implicitement " supérieure " (malheureusement depuis quelques temps en crise, nous y reviendrons plus loin).

Ainsi, la France, c'est " un miroir aux alouettes " pour les étrangers. Elle fascine et attire.

L'immigré est donc celui qui vient " profiter " de notre richesse, de notre niveau de vie, de notre civilisation, celui qui vient en " voler une partie "... (1).

Pour la droite, l'immigré vient (ou est venu) certes parce qu'il y a (ou y avait) du travail (2) mais il vient surtout pour l'appât de l'argent à gagner et pour les bienfaits sociaux dont il pourra profiter (3). Ainsi, l'immigration vient surtout de la fascination bénéfique et de la facilité (!) que nous offrons. En période d'expansion économique, c'était parfois ressenti comme une fierté nationale !! Il n'est naturellement guère question du contexte économique qui fait que les gouvernements européens ont eu recours à l'immigration (encore que Le Pen fait allusion au profit qu'en ont tirée certains patrons).

Cependant, depuis le début de la " crise ", après avoir accusé dans un premier temps le " choc pétrolier " comme unique responsable (4) la droite parle de " redéploiement économique ".

Et là, l'immigré n'a plus sa place, c'est, un gêneur, pire il devient responsable du travail qu'il a trouvé quand personne n'en voulait, et qui vient à manquer aux nationaux : s'il n'était pas venu, les Français auraient bien fini par faire ce qu'il fallait faire...

Déjà, lorsque l'utilité économique des immigrants était reconnue ouvertement par la droite alors au pouvoir, l'immigré était déjà vécu et présenté comme un pis-aller, quelqu'un qu'il fallait supporter (le revers de notre développement). On le voulait alors soit temporaire, soit assimilable, mais attention ! s'assimilant de lui-même et par lui-même (car la droite n'a jamais eu une politique volontariste d'assimilation, elle s'est toujours bornée à des discours) : à lui d'adopter nos mœurs, notre mode de vie, de mettre une veilleuse à sa religion, à ses habitudes, à sa culture, afin qu'à la longue, on ne le remarque plus à l'image de certaines vieilles immigrations (polonaise, italienne, russe, espagnole...) (5)

PORTRAIT DES IMMIGRES EN FRANCE

L'idée d'une part que l'immigré vient en France pour profiter de nous et d'autre part qu'il doit vivre ici comme nous vivons ont tant été véhiculés par les médias entre autres, qu'elles sont devenues les moteurs des déformations racistes que nous connaissons.

Et si les humanistes concèdent à l'immigré des difficultés d'adaptation (de langue,

- (1) rappelez-vous le fameux : " ils viennent voler le pain des Français ".
- (2) Il est même parfois admis que c'était un travail refusé par les Français car on a trop fait briller l'instruction aux yeux des Français (!) et/ou qu'on ne payait pas assez ces emplois (cf un article de Le Pen dans le Figaro développant cette thèse)
- (3) " ils sont tous à la Sécurité Sociale, au chômage, ... " On voit bien qu'ils n'ont pas ça chez eux " " Ils peuvent faire des enfants avec les allocations qu'on leur verse "...
- (4) ce qui souvent se résume dans la tête des gens à " c'est la faute aux Arabes "
- (5) " ils ont voulu venir chez nous, ils doivent vivre comme chez nous "

de logement, de famille absente ou trop nombreuse, de travail pénible...) (1) tous relèvent et se retrouvent sur les déviances de l'immigré, déviances grossières ou imaginaires relevant des fantasmes de la population française en général.

L'immigré est en effet accusé tour à tour de :

- délinquance,
- violences diverses,
- saleté,
- agressions sexuelles,
- vie aux dépens des organismes et services sociaux,
- priorité aux logements sociaux ou autres,
- enfin même récemment de menacer notre industrie par des grèves irresponsables et incontrôlées (éditorial de Boissonat)
- etc

● DEMAIN QUEL AVENIR ? ? ?

Aujourd'hui que le chômage persiste, que les prix grimpent, le " paysage " est donc déjà tout construit pour que le abus de tout genre et des violences verbales apparaissent (cf les dernières élections municipales) et ceci d'autant plus que les silences et les ambiguïtés de la gauche au pouvoir le permettent.

Ainsi, avons-nous vu une montée des passions racistes dans des villes ou des quartiers de grandes villes où vivent et travaillent des populations immigrées. Et le score même de l'extrême-droite dans certains endroits est révélateur d'autant plus que celle-ci, dans certains cas, a recouvert son idéologie d'un " populisme " attrayant.

Tout est retombé plus ou moins après les élections, direz-vous, mais ne nous trompons pas :

- . l'avenir officiel des immigrés pour la droite, c'est le retour chez eux (3) le retour des sans-travail bien sûr, des clandestins par l'expulsion pure et simple, de ceux qui ont commis quelque délit que ce soit, et de tous ceux enfin que l'on pourra toujours d'une façon ou d'une autre rattacher à ces catégories
- . l'avenir officieux que l'on peut craindre (droite au pouvoir ou non) c'est que de la violence verbale, on passe à une violence physique déjà vue : ratonnades par des groupes fascistes, incendies criminels, attentats, agressions, etc

On peut effectivement rester sur cette interrogation : jusqu'où peut aller la droite dans un climat qu'on a vu aussi facilement propice aux débordements racistes lors de la campagne municipale de mars 1983 (à un tel point que le scrutin à certains endroits s'est fait sur le problème des immigrés) ? ? Car c'est la droite qui demande l'ouverture des débats, persuadée qu'elle a l'opinion publique pour elle.

On peut peut-être aussi se demander s'il ne serait pas grand temps :

- que des campagnes nationales d'information dénoncent les duperies diffusées sur le tiers-monde, les causes de l'immigrations, sur l'image de l'étranger en France

(1) cela a d'ailleurs permis le fleurissement d'associations, services publics, ou autres, recrutant leur personnel et/ou leurs bénévoles dans les milieux d'une bourgeoisie de droite tant en matière de formation que d'aide sociale ou activités culturelles...

(2) ne les condamnons pas au chômage, diront les humanistes de droite.

- que d'autres campagnes affirment que l'on vivra ensemble différents, et disent ce que cela aura d'apport positif pour les uns et les autres.
- que dès l'école, on valorise la différence et que l'on forme les éducateurs à cette différence.
- que d'autres encore parlent de solidarité avec les immigrés mais aussi avec les peuples du tiers-monde,
- qu'enfin les non-racistes eux aussi aient un discours et se mobilisent dans leur quartier, à leur travail, chez leurs commerçants et fassent entendre un peu plus leur voix...

Maix Y aura-t-il une volonté politique pour les soutenir ? ? ?

D. L.



« Si la droite gagne les municipales, on va nous foutre dehors ? »

André Grassart / le Marin

LE RACISME

7

PARLONS - EN

Le texte qui suit a été réalisé par un groupe de stagiaires d'un cours d'alphabétisation sur le thème du racisme en France.

QU'EST-CE QUE LE RACISME ???

Le racisme, ça veut dire que quelques nationalités n'aiment pas notre nationalité, et puis il y a des noirs et des blancs. Par exemple, les Français n'acceptent pas et ne comprennent pas les autres cultures.

Le racisme c'est une maladie, moralement, c'est une maladie. Ils n'aiment pas connaître les mentalités des autres et ne cherchent pas à comprendre. On est raciste par rapport à la couleur, par rapport aux cheveux.

Etre raciste, c'est être nationaliste, détester les immigrés, Une personne raciste ne déteste pas seulement les étrangers, elle se croit supérieure.

Ce n'est pas seulement les Français qui sont racistes ; dans tous les pays il y a de la ségrégation à l'intérieur du pays, par rapport aux catégories sociales.

Certains ne se marieront jamais entre différentes castes ; et une personne qui veut rendre visite à une personne d'une autre caste ne rentrera pas dans la maison.

LE VECU

Les Français nous acceptent et en même temps ne nous acceptent pas. Un étranger doit être fort ; on ne sait pas la langue, on ne connaît pas les habitudes, on est seul, c'est difficile.

Il n'y a pas qu'en France qu'il y a du racisme. Il y a des racistes partout mais en France c'est pire. Il y a des problèmes pour rien, une place dans le métro, pour demander un service ou un papier.

Je suis fatiguée, j'en ai marre de voir des racistes. Je suis mal traitée avec mes patronnes ; pas toutes, mais la plupart.

Avant de venir en France, j'ai connu le racisme au Sénégal, parce que je suis Capverdienne. Les Sénégalais n'aiment pas les étrangers, mais il y a beaucoup qui ne sont pas racistes. Depuis que je suis en France, je vois des Français qui font beaucoup de choses envers les étrangers.

Il y a beaucoup d'étrangers en France. Il y a beaucoup de Français racistes avec nous. Quand on rentre dans le métro, les Français n'aiment pas entendre parler notre langue. Quelquefois nous allons dans les magasins et les vendeurs ne sont pas toujours polis avec nous. Je travaille avec des Français dans une usine à côté de Pontoise. Il y a des femmes qui sont Françaises et mariées avec des Algériens. La plupart des autres femmes françaises sont méchantes avec elles et aussi avec nous étrangers.

Avant de venir en France, j'ai connu le racisme dans mon pays aussi. Il y a deux mondes : cinghalais et tamoul ; il y a du racisme entre Tamoul et Cinghalais.

ça existe surtout en France, parce que dans toute l'Europe, la France est plus raciste. Moi je suis boulanger et je ne peux pas trouver du travail dans les boulangeries. J'ai trouvé des places, mais ils disent qu'ils n'aiment pas les gens d'origine africaine, par exemple un noir. Mais, pour moi, je vois que dans le monde des blancs : pas de place pour les gens de couleur.

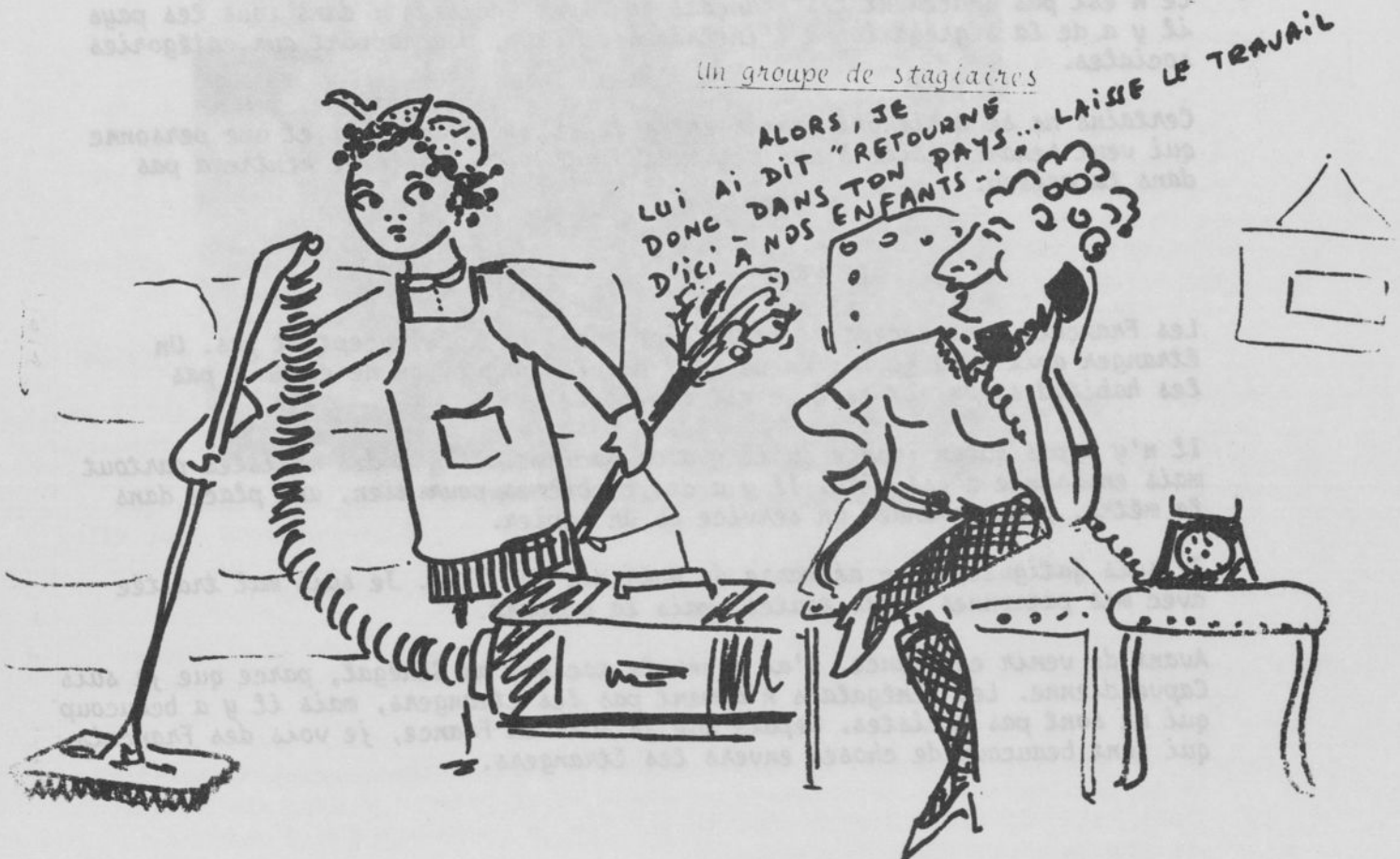
Je suis venu en France parce qu'on m'a dit qu'ici la vie était belle et qu'on gagne beaucoup d'argent et petit à petit je me suis aperçu que ce n'était pas tout-à-fait ça et que les Français, plus ça va mal, plus ils sont ou deviennent racistes.

Moi, je pense que les Français n'ont pas fait venir ou accepter les étrangers seulement parce qu'ils avaient besoin de main-d'œuvre, mais parce qu'ils payent moins cher les étrangers ; et maintenant, qu'il y a la crise, il faut quand même les payer ! les Français veulent se débarrasser de nous tout en restant galant. Je pense que c'est 80 % qui sont ainsi.

Si on retourne en arrière, les Français immigraient déjà. Ils sont partis par force. Nous on est venu ici pas avec la force, on est venu chercher du travail, parce qu'il y a des problèmes chez nous. On travaille ici parce qu'on a du courage.

Les Français sont racistes cependant ils ont une employée de maison étrangère.

Un groupe de stagiaires



IMMIGRES

=

INSECURITE ???

" 91 % des Français s'enferment à clef la nuit et 44 % le jour, 20 % des Parisiens pratiquent ou envisagent de pratiquer un sport de combat ". (un sondage)

Une enquête de 1976

" Y a-t-il des quartiers dans lesquels vous n'aimeriez pas aller le soir seul ? Quartiers mal éclairés (40 %), endroits fréquentés par des jeunes marginaux (35 %), endroits fréquentés par des immigrés (34 %) ".

LA PRESSE " POPULAIRE "

27 avril 1983 - France-Soir : Un lycéen assassiné dans un abri-bus :

" ...des Jaunes, des Noirs, des Maghrébins, les copains de Richard étaient de toutes les origines. Il n'était vraiment pas raciste... " mais plus loin " certains de ses copains n'étaient cependant pas des anges... ".

25 mai 1983 - France-Soir : Deux conducteurs attaqués à Paris :

" Les deux malfaiteurs de type nord-africain... "

26 mai 1983 - France-Soir : Il blesse le cambrioleur d'un voisin :

" Deux voleurs, des jeunes de type gitan... "

29 avril 1983 - Le Parisien Libéré : Un baron dépouillé :

... " Un Nord-Africain... se précipita sur eux... "

DES DECLARATIONS

de citoyens

" Venez donc voir à Paris ce qui se passe. Vous n'oserez plus prendre le métro "

" Mon souhait : que vous ayez un couteau ou un rasoir sur la gorge par un de vos protégés "

(extraits de lettres reçues par Françoise Gaspard ex-maire de Dreux)

" Les habitants des pavillons inondés de Noisy-le-Grand se sentent abandonnés et évoquent les tziganes qui habitent près

de là et qui ont été les seuls, selon eux, à avoir droit à l'aide de la municipalité : ils sont armés jusqu'aux dents. Un de ces jours tout ça finira mal " (Libération)

de responsables

" Le seuil de tolérance compatible avec le respect de l'ordre public est atteint " (déclaration du Gouvernement belge. Libération, 10.5.83)

" J'en ai expulsé, je continuerai à expulser " (Defferre, France-Soir, 11.3.83)

" Si nous demandons aux immigrés de rentrer dans leur tiers-monde, nous pourrions récupérer tout un équipement qui existe déjà : crèches, écoles, policiers, nous reviendront de droit ". (Le Pen, France-Soir, 8.3.83)



A coup de statistiques, articles de journaux et autres sondages, la machine qui fonctionnait déjà bien s'est emballée au moment des élections municipales de mars 1983 : le problème de l'insécurité a été utilisé comme argument-massue et a justifié les attaques de tout bord envers la communauté immigrée désignée à/par l'opinion publique comme dangereuse dans son ensemble.

Déjà en 1977, pour les personnes interrogées par le comité d'études sur la violence (présidé par Alain Peyrefitte), les étrangers étaient, après les jeunes, l'un des groupes où se recrutent le plus d'auteurs de violence mais qui, en revanche, n'est que peu victimes de violence. Les chiffres de la criminalité, à l'époque, prouvaient le contraire : la part d'étrangers n'y était pas significativement différente de celle qu'ils représentent dans la population totale et en revanche, ils formaient par exemple à Paris le tiers des victimes de coups et blessures.

Car l'insécurité c'est aussi un sentiment partagé par les immigrés et les faits ne leur donnent pas tort :

- les bavures policières (Chatenay-Malabry, la Cité des Flamants à Marseille et bien d'autres) font souvent des victimes parmi les immigrés.
- le principe même des contrôles d'identité au " faciès " qui ne peut qu'être ressenti comme un élément d'angoisse quotidien.
- les attentats racistes contre les Maghrébins en Corse, contre les foyers ou cités de transit (deux dans la semaine du 25 au 30 avril 1983 par exemple)

et rappelons aussi pour mémoire qu'un immigré court trois fois plus de risques qu'un Français d'être victime d'un accident du travail, qu'il est parfois un clan-destin à la merci d'une expulsion, un chômeur, un mal-logé.



LA GAUCHE

Incertitudes économiques, incohérences gouvernementales renforcent le sentiment d'anxiété de la population qui, selon la règle bien connue du bouc-émissaire, désigne comme responsable l'autre, le différent, qui est en même temps celui auquel, si les choses s'aggravent encore, on pourrait ressembler (en tant qu'exploité, paumé, déraciné).

Si les chiffres de la criminalité prouvent que l'augmentation de l'insécurité n'est pas une réalité mais une impression - entretenue par les médias ou les politiciens - nous sommes tous interpellés par les risques que cette psychose fait courir aux minorités réputées dangereuses.

En réaction à une peur irraisonnée, la tentation de réclamer un pouvoir fort, capable de " rétablir l'ordre ", n'est peut-être pas une hypothèse d'école.

F. B.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- . Quand la ville dort mal, le sentiment d'insécurité, Jacques Girardon, Stock 2, Paris : 1980.
- . Réponses à la violence. Annexes au rapport du Comité d'études présidé par Alain Peyrefitte, n°3, La Documentation Française : 1977.
- . Différences n° 23, mai 1983, magazine du MRAP.



« Immigrés dehors... » Mais ils coûtent moins cher qu'on ne le croit et ils paient le prix de leur présence...
avec leurs bras

Thiebot



LE PEN EN CAMPAGNE "il est très sympathique dit un vieil électeur de gauche "

LA GAUCHE ET L'IMMIGRATION

Lors des élections municipales de mars 1983, Françoise Gaspard - maire socialiste sortant de Dreux - a été réélue de justesse (1) contre une liste d'opposition où figurait, allié au R.P.R., le Front National.

La campagne contre Françoise Gaspard a été particulièrement agressive et l'opposition n'a pas hésité à jouer sur la corde de l'immigration à coup de calomnies et d'affirmations racistes.

Il y a eu ainsi entre autres - des tracts où l'on pouvait lire " Jeunes Français de Dreux, Gaspard t'amuse et t'abuse, demain elle donnera un emploi à un immigré " ; - des rumeurs prêtant au maire sortant un fils métissé caché depuis 16 ans ou affirmant qu'elle avait embauché à la mairie un meurtrier maghrébin ; - des déclarations tout-à-fait officielles de M. Stirbois (n° 2 de la liste d'opposition) selon lesquelles il faut " renvoyer dans leur pays les chômeurs, les oisifs, les délinquants ", " revenir au seuil de tolérance " et leur montrer " qu'ils ne sont pas les maîtres chez nous ".

Au lendemain de l'élection de sa liste, Françoise Gaspard a renoncé à solliciter un nouveau mandat de maire de Dreux et a annoncé sa volonté de partir en guerre contre le racisme et la montée du fascisme en France. Selon elle, cette action devait d'abord être une réflexion : quel peut être le discours alternatif de la gauche en réponse au discours irrationnel et démagogique de la droite ? Comment avoir face à la simplification des attaques l'efficacité suffisante ?

Ces questions sont d'autant plus fondamentales que ce sont souvent les catégories les plus faibles socialement et économiquement qui sont les plus sensibles aux arguments racistes. N'oublions qu' " Hitler n'a pas été amené au pouvoir seulement par la bourgeoisie ".

Comment ne pas être plus que d'accord avec de tels propos et comment ne pas applaudir quand Françoise Gaspard ajoute " qu'elle refuse totalement l'idée de seuil de tolérance ", " qu'il faudra bien arriver au vote immigré " et annonce qu'il va très vite y avoir " dans ce combat où elle n'est pas seule - un certain nombre d'initiatives ".

Malheureusement, près de trois mois ont passé depuis ces déclarations et l'on attend toujours le discours alternatif et les initiatives socialistes.

(1) depuis l'élection a été remise en question, et les électeurs devront voter de nouveau à la rentrée...

LA GAUCHE

De nouveau, la gauche fait silence sur les immigrés et la montée du racisme : aujourd'hui seules comptent les discussions sur la rigueur et le plan Delors et à peine a-t-on su que le Secrétariat d'Etat aux immigrés avait été rattaché à celui de la famille ! Françoise Gaspard, elle-même, lors de son débat avec Alain Juppé sur FR 3 en avril 1983 a tenu des propos parfois ambigus et toujours défensifs : l'immigration clandestine - pour laquelle pas la moindre explication n'était donnée - semblait le mal absolu et il était primordial de prouver que le gouvernement de M. Mauroy contrôlait mieux les frontières que celui de M. Barre...

Alors ce qui s'est passé à Dreux - et ailleurs - pour ces municipales, est-il déjà oublié ? ?

Espérons que peut-être à la rentrée... mais pourquoi faut-il que la gauche attende, toujours attendre alors que les campagnes et les actes racistes eux, n'attendent pas.

J.B.



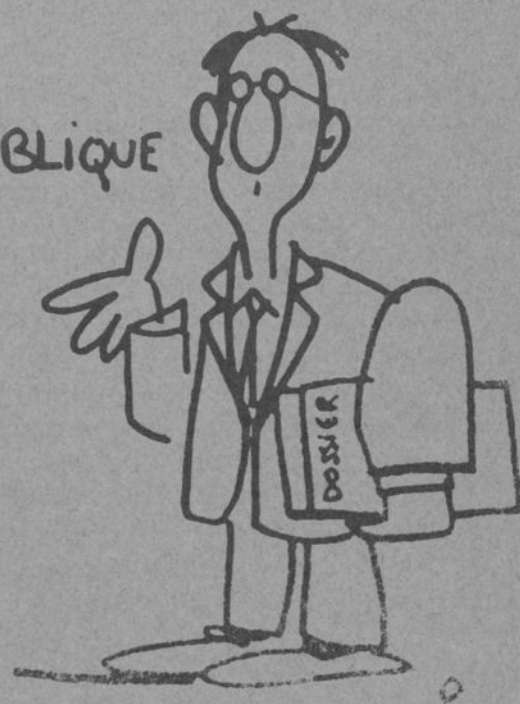
(Dessin de PLANTU.)

top secret

chut ! silence !

on pourrait nous entendre

ON VOUDRAIT
BIEN ALLER
PLUS LOIN,
MAIS Y'A
L'OPINION PUBLIQUE



CE DOSSIER N'EN EST PAS UN
IL SE DETRUIRA AUTOMATIQUEMENT DE LUI MEME APRES LECTURE

LA GAUCHE

À BOUT D'ARGUMENTAIRE

La puce à l'oreille. Autain avait deviné juste, c'est tout à son honneur, l'immigration allait être au coeur du débat lors des municipales. Il ne pouvait soupçonner à quel point il voyait juste. La rivalité fut grande et la gauche n'a pas été toujours la dernière à argumenter. Pas toujours dans le sens de l'argumentaire d'ailleurs. " Les frontières sont des passoires . Non nous avons été capables de renvoyer X immigrés ..." n'en sont qu'un exemple.

Mais alors cet argumentaire ? Est-ce bien à 2 millions d'exemplaires qu'il fallait le tirer ? (avons-nous bien entendu ? Tant que nous n'avons pas d'information nous revendiquons le droit à la désinformation). Sans faire insulte aux P.S et au P.C. nous ne pensons pas que le seul nombre de leurs militants justifiait un tel tirage. Nous espérons aussi, pour le respect qui est dû à leurs militants, que le document donnerait des arguments d'une autre tenue.

A qui s'adressait-il donc ? A tous ces relais qui dans la campagne auraient leur mot à dire sur l'immigration.

A des relais de droite, voire d'extrême-droite, la pure, la dure, la vraie, est-ce un argumentaire qui empêchera qu'elle dise ce qu'elle dira de toute façon bonne et mauvaise foi incluse ?

Est-ce au jeu de l'excuse " mais non ils ne sont pas si méchants, ils ne mangent pas tout le budget de la sêcu. et même ils alimentent les caisses d'allocations familiales des Français..." qu'on est gagnant avec des adversaires ?

Et pourtant un argumentaire, un argumentaire différent, n'aurait sans doute pas été de trop dans la campagne municipale pour tous ces relais que sont partis, syndicats mais aussi associations de toutes natures, journalistes, animateurs sociaux ... qui dans une campagne électorale sont interpellés ou peuvent interpeler, ou contrecarrer une information . (à Marseille : vous dites que nous sommes 10 millions d'immigrés, Cher Monsieur, nous ne sommes que 4 millions 200 on s'en excuse). Pour toutes ces personnes, à priori de bonne foi, voire antiracistes mais qui sont peu et mal informés et à qui une information de qualité aurait permis d'étayer des positions. Positions pas seulement défensives du style de l'excuse mais aussi positions présentant des projets réels d'une politique pour rendre la présence possible des immigrés au quotidien (dans le logement, les écoles, le travail).

Cet argumentaire nous ne l'avons pas eu. L'autre non plus d'ailleurs qui a terminé sa courte vie au pilon. Il aurait pu rendre quelques services pour soutenir une opinion des positions en attendant que les immigrés aient les droits politiques aux municipales, droits qui ne permettraient plus que n'importe qui dise n'importe quoi.

Dans ce sens nous n'avons d'ailleurs pas à pardonner à la gauche d'avoir dit ce qu'elle s'est permis de dire à Marseille, à Flins ... car la gauche elle-même a déjà cotisé pour savoir qu'en ce domaine on ne joue pas avec le feu, et qu'il y a de drôles de retour de flammes.

Il n'empêche aujourd'hui est aujourd'hui et le racisme est malheureusement à l'ordre du jour ... et il y a place et pour des argumentaires intelligents et des actions et pourquoi pas pour une politique réelle de l'immigration. Bouclons la boucle. Cela supposerait peut-être que le pouvoir prête une oreille à ces associations qui ici ou là, dans les quartiers font déjà quelques petites choses. et qu'il agisse d'une autre manière que d'endiguer le flot de racisme et d'être seulement sur la défensive.

La contribution des immigrés au développement de la France

L'immigration est un phénomène mondial

Partout, et depuis longtemps, des hommes quittent leur pays d'abord pour des raisons économiques. Ce sont surtout les pays qui connaissent un développement industriel rapide qui attirent et reçoivent les travailleurs des pays les plus démunis.

Les États-Unis sont notamment un pôle d'attraction. On y dénombre entre 10 et 13 millions d'étrangers en situation légale ou irrégulière provenant principalement des Caraïbes ou l'Amérique du Sud.

Beaucoup d'autres régions du monde connaissent des mouvements migratoires : l'exode des tziganes

vers la Hongrie, les Kabyles des montagnes du Sud vers le Nord de l'Algérie, entre pays d'Afrique noire vers la Côte d'Ivoire...

L'Europe Occidentale a également recours aux travailleurs étrangers. C'est à la fin des années 1950 que sont apparues des pénuries de main d'œuvre suivies de grandes migrations notamment dans certaines régions françaises (Île de France, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur). Plus de 6 millions de travailleurs étrangers résident aujourd'hui en Europe.

(chiffres 1980)	Travailleurs	Population étrangère totale	(chiffres 1980)	Travailleurs	Population étrangère totale
R.F.A.	2.168.800	4.453.300	Suisse	501.100	892.800
France	1.591.900	4.147.900	Belgique	310.100	890.300
Royaume Uni	775.000	1.771.000	Pays-Bas	250.000	537.800
			Suède	234.100	421.700

Phénomène mondial, l'immigration se ralentit cependant aujourd'hui car la capacité des pays d'accueil se réduit du fait de la crise économique et il apparaît de plus en plus clairement qu'il vaut mieux aider le développement économique, social et culturel des pays migratoires plutôt que de favoriser le déracinement des hommes.

L'immigration en France a une longue histoire

Par goût de la découverte ou de l'aventure, le plus souvent poussés par les événements politiques ou les nécessités économiques, des hommes ont depuis des siècles rejoint la France.

• 1911 : 1.160.000 étrangers en France, soit 3 % de la population totale. Un million de ces immigrés essentiellement d'Afrique du Nord, participent à la première guerre mondiale.

• 1931 : 2.700.000 étrangers (6,6 % de la population totale). La France est alors le premier pays d'immigration d'Europe mais la crise économique des années suivantes entraîne une diminution du nombre d'étrangers.

• 1945 : création de l'Office National d'Immigration pour organiser l'entrée des travailleurs dont notre économie a besoin.

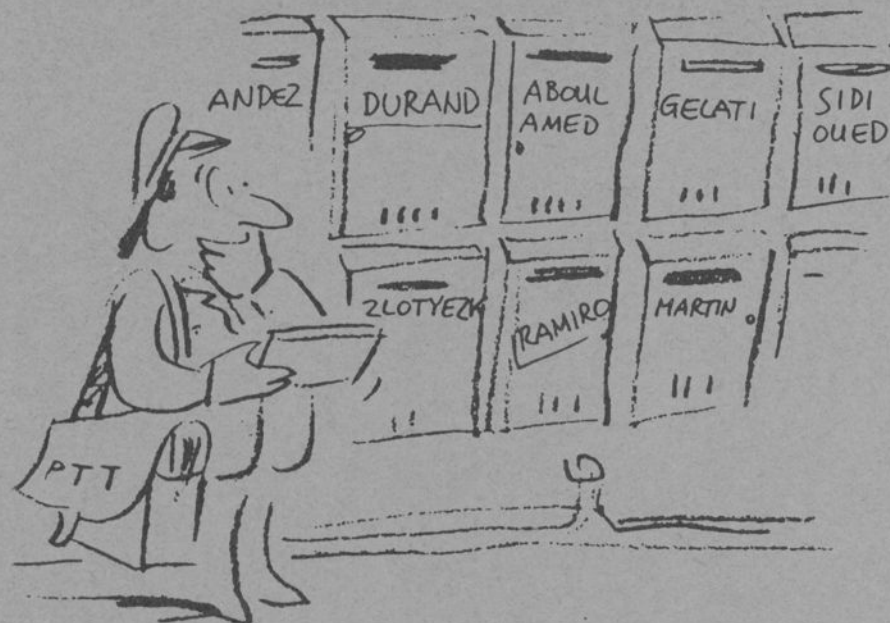
• 1960 : l'immigration d'Italie, de Belgique et de Pologne commence à diminuer. Mais en encourageant la clandestinité, l'État favorise l'entrée totalement incontrôlée de très nombreux maghrébins et portugais.

• 1970 : la population étrangère retrouve alors sa plus grande proportion avec 8 % de la population totale en 1974. Mais à cette date, l'immigration est suspendue sauf pour les regroupements familiaux et pour les travailleurs de la CEE.



Traditionnelle terre d'accueil, la France reçoit depuis longtemps des travailleurs étrangers pour développer son économie.

Qui sont les immigrés ?



1.200.000 personnes de 125 nationalités : telle est la population étrangère en France en 1983. Les principales communautés sont les suivantes : Portugais 860.000, Algériens 815.000, Italiens 450.000, Marocains 445.000, Espagnols 412.000, Tunisiens 195.000, Turcs 118.000, Pays Sud du Sahara 115.000.

Les immigrés de ces dernières années se sont peu à peu intégrés dans notre pays et ont ainsi

pallié notre faible démographie, la plus faible d'Europe après l'Espagne. Aujourd'hui plus de 70 % des étrangers vivant en France y résident depuis plus de 10 ans. En restant en France, nombre d'entre eux adoptent notre nationalité.

C'est ainsi qu'aujourd'hui plus de 11 millions de français ont un arrière parent étranger et 2,2 millions de jeunes français de moins de 25 ans ont au moins un de leur parent étranger.

La France s'est construite par l'accueil constant de nouvelles populations dont certaines y sont installées durablement.

Que font les immigrés ?

Près de 2 millions de travailleurs étrangers contribuent au développement de l'économie française. Ils représentent 9 % de la population active.

Les immigrés occupent des emplois en grandes quantités :

- 86 % des salariés étrangers sont ouvriers.
- Ils représentent 17,5 % de l'ensemble des ouvriers (25 % des manœuvres et seulement 2 % des cadres).

Leur qualification tend cependant à s'améliorer :

	1971	1979
Manœuvres	26,7 %	13,4 %
O.S.	40,1 %	34,5 %
Ouvriers qualifiés	26,8 %	37,9 %
Total ouvriers	93,6 %	85,8 %
Employés	3,6 %	9,2 %
Agents de maîtrise et techniciens	1,7 %	2,6 %
Cadres	1,1 %	2,1 %

Ils sont très nombreux dans certaines branches :

Bâtiment	44,4 %
Génie civil	33,7 %
Hygiène	37,1 %
Construction auto	25,5 %

Leurs conditions de travail sont particulièrement difficiles.

La présence d'étrangers dans certains secteurs clés est décisive pour notre économie. Une voiture sur quatre (notre meilleur produit d'exportation) et un km d'autoroute sur trois sont réalisés par des immigrés.

Quelques vérités bonnes à dire

L'immigration ne crée pas de chômage, elle enrichit notre pays

L'évolution du chômage est indépendante de l'immigration :

- en France depuis 8 ans que l'immigration est arrêtée, le nombre de chômeurs s'est multiplié par 4,5.
- le chômage a progressé de 30 % en 1981 dans les pays de la CEE alors que l'ensemble de ceux-ci observent une politique rigoureuse de fermeture des frontières.

Renvoyer les immigrés chez eux serait inefficace :

- des études officielles ont montré

que moins de 3 travailleurs étrangers sur 10 pourraient être remplacés par des français.

- avec une importance économique des immigrés comparable à la nôtre, la RFA a récemment conclu "qu'expulser les 4,6 millions d'étrangers signifierait le chaos pour le pays". Il en serait de même dans notre pays.
- les mesures d'incitation au retour prises sous le septennat précédent ("le million des immigrés") n'ont eu aucune efficacité : seuls ceux qui avaient déjà un projet de départ ont réussi à se réinstaller; les autres sont revenus.

Plutôt une politique de coopération :

depuis 1974, le nombre d'immigrés s'est stabilisé. Par ailleurs, le Gouvernement, dans le cadre de sa politique de coopération, aidera les pays qui le souhaitent à réinsérer leurs ressortissants. Il ne choisira pas la voie répressive contre les immigrés. Nous avons besoin d'eux.

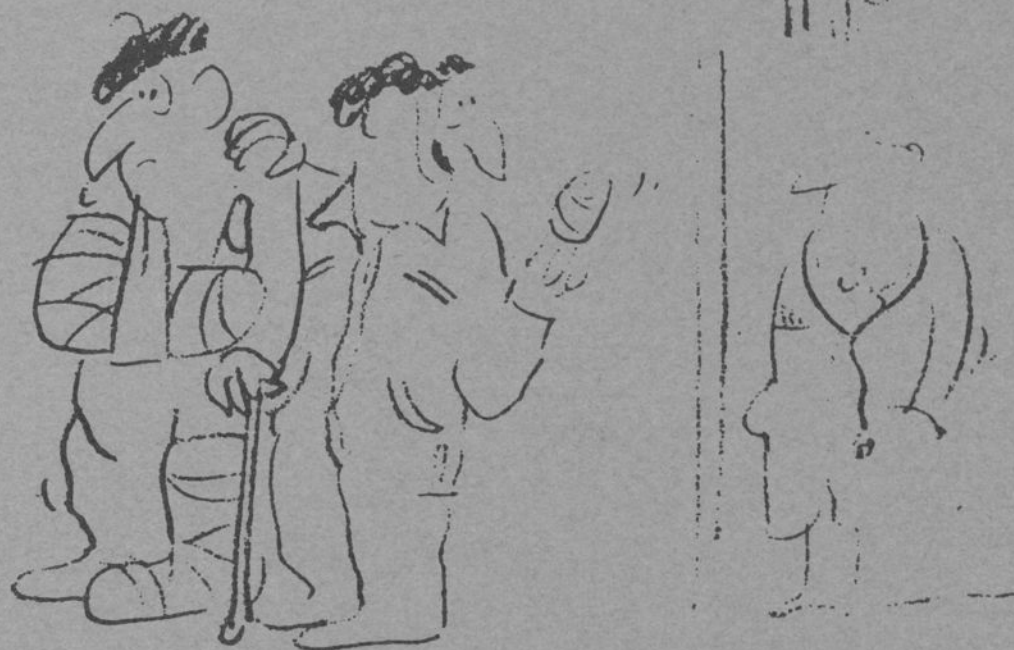
Méfions-nous donc des idées toutes faites. Les immigrés ne sont pas la cause de la crise mais plutôt les victimes au même titre et parfois plus durement, que les autres travailleurs.



L'immigration participe à l'équilibre de la Sécurité Sociale

Assurance maladie, une moindre consommation de soins : les mauvaises conditions de logement et de travail, l'absence ou la défaillance de la cellule familiale sont les principales causes de maladies chez les immigrés.

Ils sont notamment victimes de plus de 20 % des accidents du travail. Leur risque d'accident est 2,5 plus grand que les autres salariés car ils occupent les emplois les plus dangereux (comme le bâtiment et les travaux publics).



Néanmoins, un récent colloque international de médecins estimait que les travailleurs immigrés sont moins hospitalisés que les autres catégories sociales.

Une étude de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Région Parisienne où demeurent 1,5 million d'immigrés a montré que pour 1978 les remboursements de maladie,

d'accident du travail et de maternité étaient en moyenne moins importants pour les immigrés (3.251 francs) que pour les français (3.820 francs).

Les immigrés étant, en moyenne, plus jeunes que les français, ils consomment moins de soins.

Prestations familiales : des allocations moins importantes. Elles sont versées d'une part aux familles qui résident en France. Les familles étrangères sont traditionnellement plus nombreuses et perçoivent des allocations en conséquence.

Elles sont versées d'autre part, en fonction d'accords internationaux, aux familles de 800.000 immigrés, soit plus de 1/3 des cotisants immigrés, demeurées dans leur pays d'origine. Cependant, ces allocations sont beaucoup plus réduites car calculées en fonction du coût de la vie des pays où vivent les enfants.

Retraite : des droits partiellement utilisés. Le travail clandestin, qui leur était imposé par l'employeur, prive les immigrés d'une pension qu'ils auraient dû percevoir s'ils avaient travaillé régulièrement.

De plus, travailleurs très mobiles, ils n'ont pas toujours conservés les documents nécessaires. Ceci leur est encore plus difficile quand ils sont repartis dans leur pays.

Une étude de l'Inspection Générale des Affaires Sociales a montré que les étrangers étaient plus nombreux que les français à ne pas demander le bénéfice d'une pension alors qu'ils avaient cotisé.

Attention donc aux préjugés. Les immigrés cotisent comme tout le monde et n'aggravent nullement le déficit de la Sécurité Sociale, bien au **CONTRAIRE**



Sans doute est-il vrai qu'un nombre important de jeunes immigrés marqués par l'échec scolaire, le chômage, les conditions de logement difficiles vivent dans une situation propice à la délinquance juvénile. Les faits méritent cependant d'être clarifiés.

La Commission du Bilan précisait par exemple qu'on trouve 7,4 % d'étrangers parmi les condamnés aux assises (pour des crimes) alors qu'ils représentent 8 % de la population. La grande délinquance ne peut donc pas être attribuée à l'immigration.

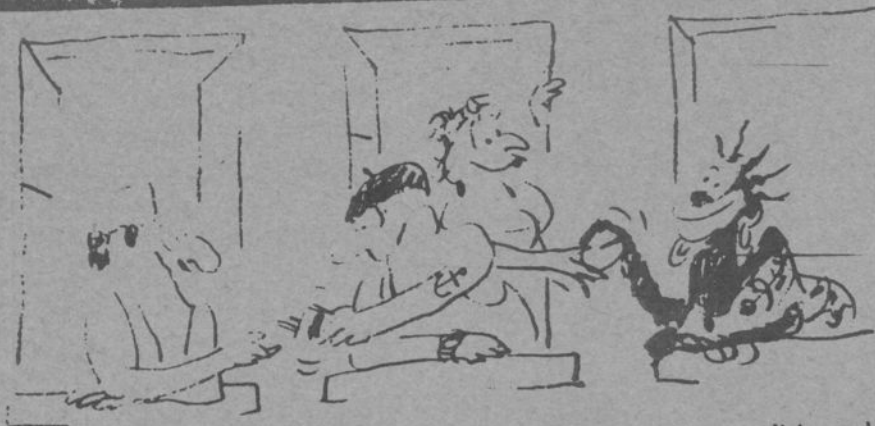
La délinquance n'est pas liée à la couleur de la peau mais aux conditions de vie. Cherchons donc à améliorer celles-ci et à faire davantage participer les étrangers à notre vie sociale.

Une étude du C.N.R.S. a montré que les facteurs explicatifs de la délinquance sont l'âge et la situation sociale. La nationalité en aucun cas, n'apparaît être un élément influent. Aussi à âge égal et à condition sociale équivalente, la petite délinquance n'est pas plus forte chez les immigrés que chez les français.

S'il y a des difficultés dans certains quartiers populaires à forte concentration d'immigrés, il faut savoir que les jeunes français vivant dans les mêmes conditions connaissent la même délinquance.

21 Améliorer les conditions de vie de tous: les mesures mises en œuvre

Logement et mode de vie des immigrés



Habiter ensemble : les difficultés de coexistence entre communautés françaises et d'immigrés, quand il y en a, naissent essentiellement des conditions d'habitat (3/4 des logements insalubres encore utilisés sont occupés par des étrangers), de l'urbanisme, des modes de vie (faiblesse des revenus, familles nombreuses, isolement). Ce sont les difficultés sociales que rencontrent les plus défavorisés qui favorisent l'apparition de tension entre les communautés.

Ainsi dans les grandes métropoles régionales où la proportion d'immigrés est sensiblement la même (12,5 % de la population totale), les rapports entre français et immigrés y

sont différents car les conditions de vie y sont aussi différentes.

Des solutions : depuis le début de 1982, le Gouvernement a conclu des contrats d'agglomération avec les élus locaux concernés pour permettre une amélioration de l'habitat ancien et la mise en œuvre d'animations culturelles et sociales.

150.000 immigrés sont logés dans des foyers gérés par des sociétés d'économie mixte (SONACOTRA) ou des associations. Jusqu'ici les résidents de ces foyers n'avaient pas de statut et leur situation était très précaire. Un projet de loi est en préparation afin de mettre fin à ce vide juridique.

Le Gouvernement met en place une politique d'amélioration des conditions d'existence mais c'est aussi à chacun, notamment à travers le

Les jeunes immigrés et l'école

Un taux d'échec scolaire élevé : il y a dans les écoles françaises 925.000 enfants étrangers, soit 8 % des effectifs totaux. Leur scolarité est dans l'ensemble courte et difficile.

Ils représentent en 1980 :

- 9,3 % des élèves de l'enseignement public primaire,
- 5,7 % des élèves du secondaire,
- 2,8 % dans le 2^e cycle long.

20 % des enfants immigrés quittent l'école sans savoir lire ou écrire.

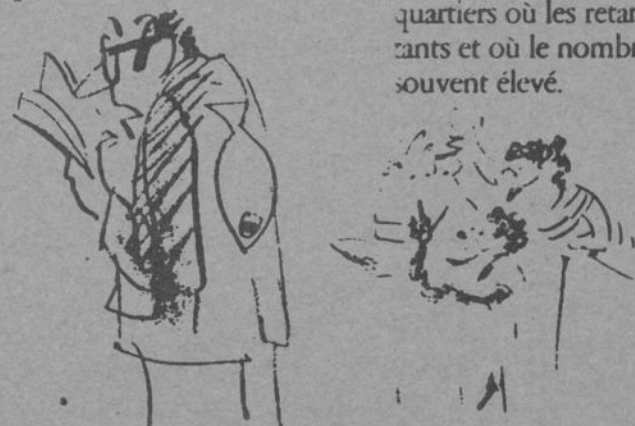
La différence culturelle : leur difficulté provient des différences de langue, de religion, de coutume... On constate en effet que lorsqu'ils sont bien insérés dans la société française, les enfants étrangers ont beaucoup moins de problèmes. Ainsi à Paris, la

proportion la plus forte d'immigrés se trouve dans les 4^e et 6^e arrondissements et les retards scolaires y sont rares.

Des solutions : dans le primaire, des classes d'initiation de 20 élèves au maximum sont créées pour les enfants qui ne parlent pas le français. Dans le secondaire, des classes d'adaptation permettent de mieux maîtriser la langue française.

11 centres de formation (CEFISEM) ont été créés pour les enseignants qui ont des classes avec beaucoup d'étrangers.

Les zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) instituées en septembre 1982, permettent de renforcer les moyens d'enseignement dans les quartiers où les retards sont importants et où le nombre d'immigrés est souvent élevé.



L'école est la clé d'une insertion réussie. C'est là que jeunes français et jeunes immigrés doivent apprendre à vivre et travailler ensemble.

Insérer les immigrés dans la société française

Insérer les immigrés dans la société française pour permettre une coexistence harmonieuse entre les communautés. C'est à cette fin que de nouvelles lois ont été adoptées en octobre 1981 mettant un terme à des discriminations susceptibles de marginaliser 8 % de la population de notre territoire :

- le décret du 12 avril 1939 qui soumettait à autorisation administrative préalable la création de toute association par des étrangers a été abrogée; une assistance technique et un soutien financier seront progressivement mis en place pour ces associations en vue de favoriser l'émergence de jeunes animateurs issus de l'immigration,
- fin de la situation de précarité pesant sur tout étranger et nouvelles garanties concernant les contraintes qui ont été maintenues,
- de multiples autres mesures : l'autorisation préalable au mariage des étrangers n'est plus nécessaire, les étrangers ayant suivi des études secondaires en France peuvent, comme les français, obtenir une bourse universitaire...

Cette volonté de rapprocher les étrangers du droit commun s'ajoute des politiques nouvelles de logement de



formation professionnelle et d'animation culturelle, même si les retombées de ces mesures ne peuvent être espérées qu'à moyen terme, leur enjeu est considérable

- le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, permettra d'encourager ces actions expérimentales,
- les contrats d'agglomération permettent de mettre des moyens financiers à la disposition des collectivités locales pour animer ces politiques.

Combattre le racisme

La loi du 1^{er} juillet 72 permet de condamner les auteurs de discriminations raciales dans les offres d'emploi, dans les prestations de service (ex. le refus de vente), de déclarations incitant au racisme. Le rôle d'associations comme le MRAP ou la LICRA est dans ce domaine essentiel.

La France a pris, par ailleurs, des engagements internationaux allant dans le même sens :

- signature de la Convention de l'ONU pour l'élimination des discriminations raciales. Reconnaissance en 1982 de la compétence d'un Haut Comité pour recevoir les recours individuels contre les États,
- ratification de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et acceptation depuis fin 1981 des recours individuels,
- signature en 1982 de la Convention Européenne sur le statut des travailleurs immigrés.

La France possède un dispositif juridique permettant à chaque individu de se protéger contre les actes et les comportements racistes ou discriminatoires.

La France n'est plus en mesure d'accueillir de nouveaux étrangers en dehors de ceux qui viennent chercher refuge contre les persécutions ainsi que les épouses et enfants d'immigrés déjà installés en France. Mais nous savons que les 4 millions d'étrangers qui vivent et travaillent sur notre sol ont contribué à construire la France d'aujourd'hui. L'avenir ne peut s'envisager sans eux. Comprendre et accepter leurs différences nous permettra de rester ouverts sur le monde et d'enrichir notre patrimoine national.

MOBILISATION UNITAIRE

CONTRE LE RACISME

CAMPAGNE DE RIPOSTE UNITAIRE SUR LA REGION PARISIENNE

Vers la fin mars, sept associations immigrées (1) ont pris l'initiative d'inviter d'autres associations afin d'envisager une riposte unitaire de l'ensemble des organisations des travailleurs immigrés, des organisations de solidarité et des organisations syndicales.

Lors de la manifestation du 1er mai, a été distribuée une déclaration rappelant l'urgence d'une mobilisation permanente face à la campagne raciste ainsi que la mise en place de comités locaux qui lutteront pour la défense des travailleurs immigrés et pour l'égalité des droits.

Cette déclaration était signée par 12 associations : AMF, ATAF, ATMF, ATF, ATT, UTIT, FASTI, CEDETIM, Accueil et Promotion, CAR 18ème, ASFM de Vitry et le collectif "La crise n'a pas de couleurs".

A la suite de cette apparition le 1er mai, des réunions unitaires se sont tenues afin de poursuivre et mettre réellement en pratique les déclarations prises en commun.

On peut regretter que certaines associations signataires soient depuis le 1er mai absentes et ceci, sans aucune explication. Cette attitude nuit à la continuité de cette initiative.

Lors de la dernière réunion du 30 mai 1983, les associations présentes (AMF, FASTI, ATT, ATAF, CAR 18ème et Accueil et Promotion) ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les perspectives définies dans le tract unitaire du 1er mai dernier.

Il est, en effet, plus que temps que cette initiative prenne des formes concrètes. Celles-ci doivent tenir compte de la large démobilisation existante et s'axer dans un premier temps à renforcer les comités locaux unitaires pour dans un deuxième temps proposer des actions de masse.

P.M.

- (1) Association des Travailleurs Algériens en France (ATAF), Association des Marocains en France (AMF), Comité des Travailleurs Algériens (CTA), Association des Travailleurs Marocains en France (ATMF), Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France (UGTSF), Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT), Fédération des Associations d'Espagnols en France (FAEF).

DAMS LE 18° ARRONDISSEMENT

LE COLLECTIF 18° POUR L'EGALITE DES DROITS ET CONTRE LE RACISME

A l'appel de la ligue des droits de l'homme 18°, s'est constitué un collectif qui regroupe déjà de nombreuses associations et organisations politiques ou syndicales afin de réagir ensemble face au racisme.

Depuis début juin, la campagne raciste prend des allures inquiétantes dans le 18°.

Vers mi-juin, tout l'arrondissement et en particuliers la Goutte d'or a été recouvert d'affiches et de tracts dénonçant l'insécurité grandissante et appelaient à une manifestation le 23 juin.

Cet appel était signé pudiquement "association des commerçants" et se proclamait totalement apolitique.

ET POURTANT:

- La veille de la manifestation, comme par hasard, le maire de Paris faisait savoir par la presse qu'il s'inquiétait de l'insécurité à la Goutte d'or.
- Le jour de la manifestation, un article dans France soir, véritable torchon raciste, fantasmait sur l'insécurité à la Goutte d'or.
- Au cours de cette manifestation a été diffusé des tracts du P.F.N. et de "légitime défense" reprenant leur thème favori sur l'immigration.

Face à cette campagne, le collectif a dans un premier temps fait une contre information par voix de tracts et d'affichettes le jour même de la manifestation.

Dans un deuxième temps, une conférence de presse se tiendra le 12 juillet afin de dénoncer l'amalgame qui est fait entre insécurité et immigré.

Le collectif envisage aussi d'attaquer en justice l'auteur de l'article de France-soir.

PERSPECTIVE D'ACTION DU COLLECTIF

Tout d'abord, il est urgent de rassembler toutes les personnes sensibles à la montée du racisme et à la question de l'égalité des droits. Cette sensibilisation ne peut se faire qu'avec des interventions régulières et permanentes partout où cela est possible: dans le quartier, sur les marchés, mais aussi dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les radio-libres.....

Ensuite, il pourra être envisagé, après l'été, des actions plus spectaculaires avec un réel impacte sur toute la population de l'arrondissement, sinon plus.

En tant qu'accueil et promotion qui a deux secteurs sur le 18° (clignancourt et goutte d'or) il faut nous mobiliser pour participer réellement à ce collectif.

La riposte doit être à la mesure de cette campagne raciste.

Pour nous en convaincre, relisons une deuxième fois l'article de France-soir.

Si vous souhaitez participer ou avoir plus de renseignements, écrivez à ce collectif au 10 rue Affre 75018.

Vous pouvez aussi téléphoner à Patrick 255 44 64

signataires du collectif:

Ligue des droits de l'homme 18°; M.R.A.P. 18°; A.T.A.F. 18°; C.A.R. 18°; Comité logement 18°
 association SUN-TSE ; C.F.D.T. P.T.T 18°; L.C.R. 18°; P.C.M.L. 18°; F.A. 18° ; U.T.C.L. 18°;
observateur : U.T.I.T. 18° Accueil et Promotion
 P.S.U. 18°; S.N.I.

Rafle surprise au « marché aux voleurs » à la Goutte-d'Or

O PÉRATION coup de poing, hier après-midi, à la Goutte-d'Or (XVIII). Trente policiers ont interpellé une quarantaine de pickpockets, de receleurs, de racketteurs qui peuplent le « marché aux voleurs », boulevard de la Chapelle, sous le métro aérien.

Maire-adjoint de Paris, Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui avait déjà fait fermer des dizaines de tripots et expulser quelques huit cents malfaiteurs de ce secteur, assistait à cette rafle décidée par le préfet de police Guy Fougier. Celui-ci avait reçu peu de temps avant une lettre de Jacques Chirac lui demandant de rétablir la sécurité dans ce quartier.

La Goutte-d'Or — où 52 ethnies cohabitent — devient en effet un peu plus chaque jour un terrifiant condensé de vice et de criminalité.

Il y a d'abord le « marché aux voleurs ». Tout ce qui est dérobé s'y retrouve un jour ou l'autre. On ne peut y faire un pas sans être abordé par un receleur qui propose montres, bijoux, ou articles de maroquinerie. Un des truands qui proclame un peu trop fort sa qualité d'indigène pour rester vivant encore très longtemps, s'est spécialisé dans la vente de montres en or pour 800 F pièce. Il en a les bras couverts sous sa veste. D'autres revendent les vêtements qu'ils viennent de voler dans un magasin voisin.

Les vendeuses ne s'interposent plus, le moindre voleur n'hésite plus à dégainer une arme.

Les « touristes »

Le « siège social » du « marché » est installé dans un bar. C'est autour de ce point névralgique que se vendent les articles les plus délicats : faux papiers, armes et drogue. Un peu de H et de cocaïne, beaucoup d'héroïne.

Dans cette foule traînent par trois les pickpockets ainsi que ceux que l'on appelle les « touristes ». Ces derniers entrés en France en tant que tels, pratiquent le racket. Travaillant par groupe de cinq, ils sont environ 400, tous armés. Le commerçant qui refuse leurs propositions voit d'abord sa



La rafle est terminée : le dernier receleur du « marché aux voleurs » est emmené par un gardien de la paix. Il proposait 15 francs la cassette au lieu de 60 francs dans le commerce.

Photo FRANCE-SOIR

vitrine voler en éclats. B'il s'entête, son épouse et ses enfants sont passés à tabac, voire marqués au raseur.

La drogue que l'on trouve dans le « marché aux voleurs » ne s'y limite pas. Rue de Suez, les revendeurs sont assis sur les capots des voitures : la tôle sert de tam-tam pour donner l'alerte. Lorsqu'une importante quantité de drogue est en train d'être détaillée dans une arrière-boutique, des guetteurs sont rétribués pour occuper les cabines téléphoniques sur le boulevard et donner l'alerte au moindre indice.

La mort fauchant leurs clients à un rythme accéléré, les revendeurs vont distribuer gratuitement de l'héroïne aux portes des collèges proches — Marx-Dormoy, Jules-Ferry, Poissonnier — pour se créer par la suite une nouvelle clientèle.

Un adolescent de quatorze

ans a fini par avouer à ses parents le nom de son pourvoyeur. Ceux-ci ont porté plainte. Le lendemain, le jeune était passé à tabac. Depuis sa sortie de l'hôpital, il ne dort plus la nuit. Les menaces continuent.

Rabatteuses de dix ans

Le marché de la prostitution est lié à celui de la drogue, surtout pour les travestis dont les besoins, estiment les policiers, avoisinent 1.500 francs par jour. Rue Myrha, les « studios » sont occupés par des Ghanéennes munies de cartes de réfugiées politiques délivrées le plus souvent par la préfecture des Hauts-de-Seine. Un peu plus loin, ce sont des Maliennes. Leurs proxénètes sont ivoiriens.

La place du Château-

Rouge est le royaume des Maghrébines dont les « studios » se trouvent rue de Chartres. Très agressives, elles emploient des gosses d'une dizaine d'années qui n'hésitent pas à tirer les passants par la veste pour « rabattre » le client.

Environ 200, les prostituées de la Goutte d'Or sont toutes atteintes de maladies vénériennes.

« La plupart d'entre elles ne devraient même plus avoir de rapports pendant au moins deux ans pour pouvoir être soignées », dit un médecin de quartier.

La violence est omniprésente sur ce territoire. La moyenne est de 15 agressions par jour. Il y a quelques jours, deux hommes ont tenté d'arracher l'alliance d'une vieille dame de quatre-vingt-deux ans sous une porte cochère. L'anneau ne passant pas, ils ont scié le doigt de la malheureuse. Peu après, un jeune bijoutier a eu les doigts écrasés, un par un, à coups de marteau pour avoir refusé d'ouvrir son coffre.

Clouée sur la porte

Une jeune femme a eu les épaules fracassées pour s'être agrippées à son sac à main. Une autre, qui résistait à deux agresseurs, a été clouée sur sa porte avec un pic à glace !

Si l'un des voyous est pris à partie, ils sont tout de suite une vingtaine sortis d'on ne sait où à se précipiter à la rescousse de leur complice. Déposer plainte, c'est se voir promettre l'égorgeement.

Les voleurs, une centaine, s'engouffrent dans les cabines d'essayage des grands magasins locaux le couteau au poing. Des enfants de quelques mois sont loués aux mendiannes professionnelles qui les frappent pour qu'ils pleurent. Et le soir venu, le loueur vient rechercher son « bien » dans une Mercedes flambant neuve.

Et les policiers dans tout cela ? Leurs effectifs ont fondu de plus de 100 gardiens en trois ans. Les policiers de la 2e division de police judiciaire ont interpellé 8.000 délinquants en 1982. Le commissariat du 18e, avec moins de 400 policiers pour 250.000 habitants, a procédé, entre le 1er et le 15 mai, à 80 interpellations dans la seule rue Richome. En l'état, ils ne peuvent guère faire mieux.

Jean-François CROZIER

DANS LE 20ÈME ARRONDISSEMENT

Sur le 20ème, un collectif anti-raciste est né. Accueil et Promotion est présent dans ce collectif avec l'ASTI 19ème/20ème, le MRAP 19ème/20ème, des associations de quartier (ASPIC, CLAD, AVEC, etc).

Une réaction s'imposait dans ce secteur où l'extrême-droite avait et a réussi à s'imposer à travers une campagne électorale xénophobe et des contrevérités flagrantes qui trouvaient écho dans une population en proie à des réalités journalières difficiles et un bouc-émissaire comme " l'émigré " avait de bonnes " chances " de faire un score acceptable.

Vous connaissez le résultat, plus de 11 % et l'élection de Le Pen comme conseiller d'arrondissement. Il était indispensable que réagissent ceux qui comme nous à Accueil soutiennent les travailleurs immigrés, qui refusent qu'ils soient rendus responsables de nos difficultés, qui ne nient pas le rôle de notre pays et des autres " nantis " à l'encontre des pays d'origine de cette population, qui luttent pour que cela change.

C'est sur cette base que le collectif axera son action dans l'avenir.

Dans l'immédiat, un article dans la presse de l'arrondissement a été rédigé, il synthétise en quelques lignes le pourquoi de ce collectif et le pourquoi de l'immigration. Il n'a pas pour ambition de tout expliquer et de convaincre en une seule fois, mais de montrer que le collectif existe afin que ceux qui le désirent viennent le rejoindre. La proximité des vacances ne permet pas de poursuivre dans les trois mois qui viennent l'action entamée mais dès la rentrée des articles complémentaires, des émissions sur les radios libres sont envisagées de même que seraient mises en place des actions propres à sensibiliser les habitants du XXème aux réalités vécues par ceux " d'ailleurs " qui les entourent.

La prochaine réunion est prévue le 8 septembre 1983 à 20 H 30, les moniteurs du XXème qui désireraient nous rejoindre peuvent me contacter. Ils seront les bienvenus.

Joindre Jean Thévenot, tél. : 371 09 86

J.T.

A SAINT-DENIS

Le MRAP de Saint-Denis soutenu par de nombreuses organisations a tenu depuis deux mois deux initiatives importantes :

- 1.- La première le 5 mai fut un débat sur le thème " comment combattre le racisme " De nombreuses organisations et institutions locales étaient présentes. Le MRAP au cours de ce débat a présenté ses propositions :
 - a) mise en place d'une coordination, de moyens de contacts rapides et efficaces entre les différentes organisations.
 - b) une action en profondeur d'information, d'éducation contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.
- 2.- la seconde le 10 juin était intitulée " 4 heures contre le racisme " En permanence se tenait une exposition et une table de presse avec livres et bibliographie sur le racisme, l'amitié entre les peuples, pour adultes et enfants. Parallèlement, se tenait trois débats avec des thèmes différents :
 - . la jeunesse, l'école et l'éducation interculturelle
 - . le statut, le droit des immigrés
 - . historique et origine du racisme
 Ensuite, il y eut un débat général en partant des synthèses faites à partir des trois groupes.
- 3.- Perspectives pour la rentrée : Il est prévu, pour la rentrée une semaine de cinéma anti-raciste ainsi qu'un travail d'information, d'interviews, dans la presse locale ainsi que les radios.

vendredi 17 Juin,

il était un peu plus de 21 H 00 A LIVRY-GARGAN dans un super marché "RADAR", alors que la foule se presse aux caisses, un coup de feu éclate. Le jeune MOUSSA, 18 ans tombe mortellement atteint à la tête.

La bêtise humaine et l'intolérance ont frappé une fois de plus. Oh ! pas n'importe qui, non ! un de ces jeunes Maghrébins à qui la société française refuse le droit à la différence.

Encore une fois, dans un de ces lieux privilégiés pour la consommation, un homme chargé de leur sécurité, véritable cow-boy des temps modernes, a profité de son statut, pour, sous la couverture facile de "la peur" faire parler son cœur rempli de haine et de racisme, faire parler les armes.

Cet assassin, à qui certains trouveront un quelconque dérangement mental, d'autres de vieilles rancœurs vis-à-vis des jeunes, a délibérément oté la vie à notre copain MOUSSA, le privant de sa fête qu'il préparait pour son 19e anniversaire le 26 juin, l'empêchant à tout jamais de retourner dans son pays, retour qui était fixé au 12 juillet.

NOUS EXIGEONS QUE JUSTICE SOIT FAITE ET NOUS VEILLERONS A CE QUE LES HOMMES CHARGES DE CETTE JUSTICE, A QUI NOUS FAISONS CONFIANCE, RENDENT LE VERDICT MERITE.

Il serait trop simple de penser qu'un homme isolé puisse semer le désarroi, répandre le sang, car malheureusement, nous vivons dans une société où tout favorise ces moments culminants de la violence et de l'horreur.

Pourquoi en effet, toutes ces grandes surfaces, véritables empires de la consommation, sont-elles le royaume de l'insécurité et de la violence, en particulier pour tous les jeunes ?

Pourquoi avoir fait en sorte, que soit rentrée dans les mœurs, la nécessité, pour supprimer la petite délinquance, d'utiliser les moyens jusqu'alors réservés aux grands criminels, à savoir : une répression ultra violente et souvent meurtrière ?

Nous demandons à la direction de "RADAR LIVRY-GARGAN" qu'elle reconnaisse et assume toute sa responsabilité.

Nous exigeons le désarmement de tous ces dingues de la gachette, qui ont trouvé refuge et bonheur dans les sociétés de surveillance et de gardiennage.

Dans cette tragédie, des faits sont restés dans l'ombre. Comment se fait-il que dans un Pays démocratique et civilisé, on puisse assassiner tranquillement en la présence de représentants des forces de l'ordre.

Nous vous rappelons, que l'assassin a eu le temps de sortir du magasin pour prendre une arme dans sa voiture et qu'il est revenu tranquillement exécuter MOUSSA, alors que celui-ci était entre les mains des gardiens de la paix.

Nous exigeons de connaître la vérité, toute la vérité, et si des personnes sont reconnues coupables d'avoir commis des actes, des fautes, favorisant et aboutissant à la mort de MOUSSA, que soient prises des sanctions exemplaires envers les coupables.

Pourquoi cet acte criminel n'a-t-il pas été révélé immédiatement à la France entière ? Pourquoi a-t-il fallu que des amis de MOUSSA, après plus de 48 heures, effectuent des démarches nécessaires pour que le droit à l'information soit respecté, annonçant à tous les médias cette tragédie ?

Pourquoi à l'époque où se manifeste le désir, de plus en plus général, de vivre en paix, peut-on trouver facilement partout sur le territoire français, et en particulier oh ironie du sort, sur les lieux du crime, des armes meurtrières qui certes ne sont pas nucléaires, mais propagent tout aussi aisément, le sang, la mort, le désarroi et la tristesse.

Nous exigeons le désarmement immédiat des partisans de la légitime défense.

Nous exigeons l'interdiction de la vente d'armes, sur le territoire national.

Pourquoi enfin, est-ce encore et toujours un jeune immigré, un jeune maghrébin qui fasse les frais de la folie humaine ?

Nous ne pouvons ici et maintenant dresser l'historique complet de tous les drames qui ont frappé la population immigrée. Mais souvenez-vous que depuis le mois de septembre 1982 sont tombés :

AMHED BOUTELJA, assassiné le 28 septembre Cité Saint-Jean Bron

WAHID HACHICHI, assassiné le 28 octobre à Lyon.

ABDEMNBI GUEMIAH, assassiné le 23 octobre à Nanterre.

YAZID GHOURI, assassiné le 15 décembre à Gonesse.

NACER M'RAIDI, blessé et paralysé le 14 juillet à Chatenay Malabry

ABDELKADER AOUMER, blessé à Montreuil le 12 mars

Un jeune gitan de 11 ans tué, son frère blessé par une bombe à Marseilles.

MOUSSA MEZZOGH, assassiné le 17 juin à Livry-Gargan.

TOUMI DJAIDJA, grièvement blessé le 19 juin à Vénissieux

Pour que MOUSSA et TOUMI soient les derniers de cette liste, et que cesse à jamais cette nécrologie, il faut que tous ensemble, unis main dans la main, comme aujourd'hui, nous travaillons pour obtenir le droit de vivre en paix, dans le respect de chacun et le droit à la différence.

Nous demandons à Monsieur le Président de la République Française, de tout mettre en oeuvre pour qu'éclate la vérité et pour que la nation entière nous aide dans notre tâche.

Le collectif des amis de MOUSSA, s'est donné pour mission de faire respecter les droits de l'homme, toutes les personnes qui souhaitent travailler avec nous sont les bienvenues au sein du collectif.

LE COLLECTIF DES AMIS DE MOUSSA.

LIBERATION DU 21 JUIN 1983

Un adolescent abattu par un surveillant de magasin

Français d'origine algérienne, Moussa a été tué d'un coup de pistolet chargé de grenaille au cours d'une bousculade dans un supermarché de Livry-Gargan. Une caissière l'accusait d'avoir volé un blouson

Vendredi 17 juin, vers 22 h, Moussa Mezzogh, à peine dix-neuf ans, a été tué à bout portant par un employé du centre commercial Le Radar, à Livry-Gargan, dans la banlieue nord de Paris.

Sinistre série. Le 6 novembre dernier, cité Gutenberg à Nanterre, c'était Abdenbi qui recevait une balle perdue tirée par un voisin excédé. Le 14 février, Nacer, pour avoir probablement grillé un feu rouge, était grièvement blessé par un policier à moitié saoul.

Vendredi soir, Moussa a terminé sa semaine de travail. Depuis le 1er juin, il est manoeuvre dans une usine de colle. Plus pour très longtemps : il doit rentrer définitivement en Algérie le 12 juillet. Son frère, Djilabi, a déjà acheté le billet. « Je ne lui ai pas pris le retour. Il n'en voulait pas. Il allait rejoindre mes parents et voulait être électricien. »

C'était toute une adolescence qui s'achevait. La famille Mezzogh a d'abord vécu dans un pavillon à Sevran. En 1982, les parents étaient retournés en Algérie. Moussa allait les retrouver. « Mais d'abord il tenait à passer son permis de conduire. Chez nous, c'est compliqué. » Moussa dormait chez son frère ou sa sœur. « Mais vraiment, ce n'est pas pour vous mentir, le gars tranquille, sans problème », raconte Claude Fournier, l'ancien directeur du Centre d'animation devenu depuis adjoint au maire de Sevran. Moussa y passait le plus clair de son temps. Un endroit où les jeunes se retrouvent. De la musique, et, depuis peu, une radio locale qui occupe bon nombre d'énergies. Tout le monde connaissait Moussa. « Pour vous dire, il ne mettait jamais un jean, il trouvait ça sale. » Moussa allait avoir dix-neuf ans, le 26 juin.

Vendredi soir, il l'avait dit à tout le monde : il allait s'acheter des habits pour le retour. Il avait demandé une avance sur son salaire. L'argent en poche, lui et son copain Guy qui travaillaient dans la même entreprise, avaient décidé d'aller au Radar, un supermarché « tranquille » aux dires des jeunes de Sevran. « Il n'a pas mauvaise réputation. Jamais eu de problème. Pas de vigiles ou de chiens policiers qui essayent de vous courser », raconte Kamel.

Situé à l'écart de la ville, le Radar n'a rien de gigantesque. Il ressemble à tous les autres : un parking à n'en plus finir, des bâtiments tout en longueur, verts, et l'incontournable pompe à essence. Vers 22 h, Moussa et Guy garent leur voiture. Que s'est-il passé ensuite ?

Lundi le centre commercial était fermé, pour cause d'inventaire. Un surveillant-chef, la main bandée, bloque l'entrée. « Rien à dire, et si vous insistez... » laisse-t-il planer. Des ouvriers réparent des portes cassées. Un employé qui travaillait ce soir-là raconte, avant d'être contraint au silence par son supérieur. « Vers 22h, une caissière a indiqué aux surveillants que deux jeunes avaient volé un blouson. Aussitôt, les deux surveillants, accompagnés d'un type de permanence, ont essayé de les rattraper. Ils ont réussi mais je ne sais pas ce qui s'est passé, l'un a pu s'enfuir. »

Moussa a été conduit dans un bureau. « L'autre est rentré par une autre porte, et il a voulu dégager son copain. » Grosse bousculade, des poings volent. La police, prévenue probablement par la direction de l'établissement, arrive. Quelques secondes après, un coup de feu est tiré à bout portant. L'arme ? Un pistolet à grenaille de calibre 22. Moussa est atteint en pleine tête. Il meurt peu après. Le tireur, employé chez Radar, n'a pas la fonction de vigile. Il est surveillant tout au plus, et son identité n'a pas été révélée.

Ce n'est que samedi, en début d'après-midi, que le frère de Moussa est prévenu. « Je ne comprenais pas, on me disait que c'était pour une histoire d'autorisation de prélèvement des reins. » Singulière délicatesse. Depuis, le silence. Très peu d'informations. L'Inspection générale des services de police a été chargée de l'enquête. « Parce qu'il y avait présence de policiers », dit-on à la préfecture.

Place du 8 Mai à Sevran, juste en face du centre des jeunes, loin, très loin du centre commercial, lundi c'était la stupeur. Une cinquantaine de jeunes étaient là, à moitié rassemblés. Ils faisaient les cent pas sur un bout de jardin. La colère ? Pas encore. Ils connaissaient tous Moussa. « Un voleur, lui ? Il avait toute sa paye sur lui. A quoi ça lui aurait servi ? Et puis, ce n'était pas son genre. » L'adjoint au maire tente de calmer les esprits et d'éviter que les jeunes décident une marche silencieuse vers le centre commercial.

En échange, une réunion est prévue avec le maire à 15 h 30. Rien n'y fait. La colère n'est plus très loin. Trop d'histoires qui se ressemblent à raconter. L'un exhibe sa carte de travail encore salie par une empreinte de pied. « C'était la dernière fois, quand on m'a demandé mes papiers. Le flic les a écrasés avant de me les rendre. » Quoi faire ? « Ce n'est pas les vigiles qui devraient être armés, c'est nous. » Buker s'inquiète. « Pourquoi Guy n'a pas été libéré ? » Il le sera en fin d'après-midi, après être passé en saisine directe pour vol. « Lui au moins il nous racontera. » Le frère de Moussa est ailleurs. Il se faufile, un enfant dans les bras. « Il voulait juste avoir son permis avant de rentrer en Algérie », répète-t-il.

Demain, tous prévoient une délégation à la préfecture et, samedi, une marche silencieuse jusqu'au Radar. Comme après le meurtre d'Abdenbi à Nanterre, ou pour Nacer à Chateaufort-Malabry.

Eric FAVEREAU

CARTE UNIQUE

POUR TOUS LES IMMIGRES

6 organisations nationales ont lancé, il y a plusieurs mois, un manifeste pour une carte unique de 10 ans, non informatisée renouvelable automatiquement pour tous les immigrés.

Plus de 60 organisations nationales ou locales ont signées cet appel. Accueil et promotion est l'un de ces signataires

Il y a tout un matériel disponible pour cette campagne. Vous pouvez vous le procurer au 61 rue St-Phenson 75018 .

- une pétition a été mise au point.
- une affiche
- une brochure "argumentaire" sur la carte unique est en cours de tirage.

PERSPECTIVES D'ACTION

Il est souhaitable que dans chaque quartier soit envisagé : des initiatives unitaires afin d'obtenir un impacte maximum pour exiger le dépôt d'un projet de loi pour le printemps 84.

Des audiences ont été demandées auprès de personnalités, élus, ministères ou groupes parlementaires .

SIGNATAIRES DE LA CAMPAGNE

— Accueil et promotion — Amicale des Algériens en Europe (AEE) — Association Générale des Travailleurs Sénégalais en France (AGTSF) — Association pour le Rassemblement des Sénégalais (ARS) — Association des Stagiaires et Etudiants des Comores (ASEC) — Association des Travailleurs Algériens en France (ATAF) — Association des Travailleurs Haïtiens Immigrés en France (ATAIF) — Association des Travailleurs Marocains en France (ATMF) — Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI) — Association des Travailleurs de Turquie (ATT) — Collectif d'Etude et de Dynamisation de l'Emigration Portugaise (CEDEP) — (Centre d'Etudes Anti-impérialistes (CEDETIM) — Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) — Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations (CIEM) — Service Oecuménique d'Entraide (CIMADE) — Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAP) — Fédération des Associations d'Emigrants Espagnols en France (FAEEF) — Groupe d'Information et de Soutien des Travailleurs Immigrés (GISTI) — Jeunesse Ouvrière Chrétienne Immigrée (JOC Immigrée) — Justice et Paix — Pastorale des Migrants — Parti Socialiste Unifié (PSU) — Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France (UGTSF) — Union des Travailleurs Immigrés de Guadeloupe (UTEG) — Mission Populaire Evangélique de France (MPEF) — Vie Nouvelle — Union des Socialistes d'Afrique et des Caraïbes (USACI) — Association des Marocains en France (AMF) — HA-CUI-TEX CFTD — UCODEP — Mouvement 1 % Tiers-Monde — Association des Tunisiens en France (ATF) — Conseil de la Communauté Portugaise en France (CCPF) — Comité des Travailleurs Algériens (CTA) — SACER CFTD — Parti Communiste Marxiste Léniniste (PCML) — ASTI 15^{ème} arrondissement — Relais 59 — Foyer Picoulet — Union Départementale CFTD Paris — Association pour l'Expression des Jeunes Immigrés Région Parisienne (ASEJI) — Mission Populaire Grenelle — Mouvement Alternative non Violente Ile de France — ASTI Nord Marseille — MRAP Marseille — Association Ressortissants Ghanéens Marseille — ATMF Marseille — Frères des Hommes Montpellier — Centre de documentation Tiers-Monde Montpellier — Mouvement Alternative non violente Montpellier — Mouvement Anti-apartheid Montpellier — Comité de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés de Savoie Chambéry — Service Civil international — Fédération Artisans du Monde — Solidarité Français-Migrants — C.R.C. des syndicats CFTD - Santé Sociaux de la Région Parisienne — Le toit du Monde Poitiers — Collectif Tiers Monde Poitiers — Le MAN Poitiers — Vie Nouvelle Poitiers — Fédération Vienne PSU — ASFIR Roanne — Comité Martin LUTHER KING Annecy —

Le MRAP en campagne contre «le racisme d'opposition»

LIBERATION

10 JUIN 1983

Le MRAP a porté plainte contre les candidats aux municipales ayant diffusé des tracts appelant à la haine raciale.

Du 16 au 25 juin, il lance une campagne

« pour faire reculer les préjugés, les passions et les haines. »

Deux organisations distinctes — le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) — luttent contre les expressions de racisme en France. Parfois ensemble, parfois séparément.

Dans le cas du procès engagé par la LICRA contre *Libération* et Serge July à propos d'une lettre antisémite publiée dans le courrier des lecteurs, le MRAP ne s'est pas joint à la LICRA. A l'occasion d'une conférence de presse sur les différentes actions du MRAP, son secrétaire général, Albert Lévy, a précisé sa position : « Nous avons écrit à *Libération*, à l'époque, pour lui dire notre indignation sur cette lettre, rappelle Albert Lévy, indignation partagée par *Libération* et Serge July. S'il est normal, pour un journal, de publier toutes sortes de points de vue dans son courrier des lecteurs, nous avons pensé que dans le contexte de l'époque, la publication d'une telle lettre comportait des risques. Cependant, notre commission juridique n'a pas estimé qu'il y avait lieu d'engager des poursuites. En effet, si un journal comme le *Méridional* se sert du courrier pour propager le racisme — et on l'a pour-

suivi —, ce n'est évidemment pas le cas de *Libération*. »

Par contre, le MRAP, souvent accusé d'être trop lié à la majorité et au PC, a engagé des poursuites contre ce qu'il appelle « le racisme d'opposition » : les appels à la haine raciale au cours de la campagne des municipales. Ainsi, il a porté plainte contre des tracts de Le Pen, Juppé, Chinaud, J.-P. Pierre-Bloch, etc... Ainsi que contre la *Volonté* et *Paris-Match* à propos d'un article de Jean Cau.

Pour le MRAP, la campagne électorale n'était pas une parenthèse, mais un tremplin pour la « banalisation de la xénophobie ». Il rappelle à ce sujet que 11 millions de Français ont un arrière-grand-parent non français et que la proportion des immigrés dans la France d'aujourd'hui est la même qu'il y a cinquante ans...

« Pour faire reculer les préjugés, les passions et les haines », le MRAP lance une campagne du 16 au 25 juin et diffuse une brochure explicative sur les immigrés en France. Par ailleurs, le gouvernement aurait définitivement renoncé à diffuser sa propre brochure réfutant les arguments racistes avancés

contre les immigrés — *Vivre ensemble : les immigrés parmi nous* —, pourtant tirée à deux millions d'exemplaires, qui pourrissent dans les caves depuis le début de la campagne municipale.

Mardi, au moment où se tenait la conférence de presse du MRAP sur ces questions, le tribunal de Paris relaxait le directeur de *Minute*, Jean-Claude Goudeau et le journaliste François Brigneau, poursuivis par le parquet pour un article sur les grèves de Citroën-Aulnay, où l'on parlait des « immigrés qui font la loi à 80 % », « du basané, du crépu, du Maghrébin » ; « ils grimacent, menacent, lèvent le poing. Ils réclament tous les droits, ils constituent un danger considérable pour la communauté française ». Si la 17^e chambre correctionnelle de Paris n'a pas inculpé *Minute* de provocation à la haine raciale, c'est parce que la loi sur la presse exige que les articles incriminés désignent nommément « la race, l'ethnie ou la religion » qui est visée. Or *Minute* ne parle que des « populations étrangères ».

Annette LEVY-WILLARD

La FASTI se prononce pour la reconnaissance de droits politiques aux immigrés

De notre correspondant

Melun. — La FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) vient de réunir à La Rochette, près de Melun, les 21, 22 et 23 mai, son neuvième congrès national. Cette fédération rassemble cent cinquante associations dans toute la France.

La motion de synthèse qui a été présentée à l'issue des travaux de ce congrès souligne que « la stabilisation de la population immigrée en France dès 1970 se traduit aujourd'hui par un changement fondamental : l'installation des familles, la présence d'un nombre croissant de femmes immigrées et l'émergence d'une jeunesse issue de l'immigration posent le problème de l'obtention de droits nouveaux ». L'immigration est donc devenue un fait économique, structurel, et un fait social et culturel permanent. Cela devrait conduire, estime la FASTI, le gouvernement du pays d'accueil à élaborer une nouvelle politique de l'immigration.

« Quels que soient l'ancienneté de cette immigration, sa provenance et ses projets, continue la motion de la FASTI, il est indispensable de

reconnaître les droits politiques qui permettent aux immigrés d'exister non seulement en tant que force de travail mais surtout en tant que citoyens et citoyennes. La Fédération est consciente que l'obtention de ces droits ne sera possible que par une mobilisation massive, qu'elle doit créer avec une large participation d'autres associations, mais aussi de syndicats et de partis politiques. »

Après avoir parlé des problèmes des femmes et des jeunes immigrés, la Fédération a réclamé « l'arrêt de toutes les expulsions, l'accès à tous les emplois, notamment à la fonction publique, le libre choix de la nationalité pour tous et la double nationalité pour ceux qui la désirent, la possibilité de quitter la France avec le maintien des droits si l'on y revient ».

La FASTI a aussi demandé que les différentes formations — initiale et continue — puissent être assurées par des enseignants et formateurs issus de communautés culturelles immigrées.

JACQUES COURCELLE.

LE MONDE

25 MAI 1983

LIBERATION DU 23 JUIN 1983

Une troisième version pour le coup de feu de la cité des Minguettes

Le policier qui a grièvement blessé avec son arme Toumi Djaidja est hospitalisé à Lyon. Il a fourni, par le biais de son syndicat, FO, une troisième version des faits, contradictoire avec celle des jeunes mais aussi avec celle de la préfecture. Selon lui le coup de feu serait parti « accidentellement ».

Lyon (de notre correspondant)

Trois jours après le grave incident qui dans la nuit du 20 juin a secoué les Minguettes, la situation est toujours aussi tendue sur la zup de Venissieux. Quant aux circonstances exactes dans lesquelles un gardien de la paix a tiré sur Toumi Djaidja, le blessant grièvement au ventre (*Libération* du 21 juin), elles restent encore très floues, les multiples témoignages et versions officielles se contredisant.

Lundi matin la préfecture de police publiait une version officielle qui n'a pas été précisée depuis. Le policier qui se serait retrouvé « isolé et entouré par une trentaine de personnes a été pris à partie et frappé à l'aide d'une barre de fer. Tombé à terre et toujours pris à partie, il a ouvert le feu ». Cette version ne fait pas mention du chien policier que Toumi Djaidja essayait d'écarter alors qu'il mordait « Bébé », un de ses copains. Selon les jeunes des Minguettes c'est à ce moment précis qu'il a été « blessé de face par le policier debout qui a fait feu sur lui à deux mètres » avec un magnum 357.

Un élément nouveau est apparu hier avec la publication d'un communiqué du syndicat Force ouvrière de la police qui rapporte le récit des faits relaté par le policier incriminé lui-même, qui appartenait au bureau local de ce syndicat dont il est le délégué dans la brigade canine. Selon le communiqué, le gardien de la paix Patrick Besnard, lors de la poursuite

après un jeune garçon qui s'était refusé à un contrôle d'identité « était attaqué par un chien lancé par un groupe d'une trentaine d'individus. saisissant son arme de service pour se débarrasser de l'animal qui lui déchiquetait un bras, il recevait un coup au visage lui occasionnant entre autre un traumatisme crânien. Alors qu'il s'écroulait une balle partait, accidentellement, blessant un des membres du groupe qui l'encerclait ».

FO plaide donc pour l'accident, la balle qui part intentionnellement. Selon un militant de ce syndicat, rencontré hier, Patrick Besnard, sans connaissance, aurait été promptement évacué par ses collègues de patrouille avant d'être transporté à l'hôpital.

Les deux versions de la police coïncident donc pas exactement. Incomplète, la version officielle de la préfecture qui à aucun moment ne parle d'un chien et encore moins de deux, s'est-elle été rédigée un peu précipitamment ? L'examen balistique pourrait permettre de déterminer exactement l'angle de tir et définir dans quelle position le policier a fait feu : à terre (version préfecture), accidentellement lors de sa chute (version FO) ou, debout (version des jeunes).

Pour l'instant le seul élément tangible que nous ayons eu l'occasion de voir reste les vêtements que portait Toumi Djaidja au moment des faits : une chemise tachée de sang à hauteur du nombril et un blouson troué au bas du dos... Une trajectoire apparemment horizontale qui n'indiquerait pas un tir de bas en haut.

Mais la version donnée par les jeunes souffre elle aussi d'une faiblesse : alors que tous affirment que le policier n'a jamais été frappé, sa présence à l'hôpital Dengarnettes n'est pas contestable. Nous avons pu l'apercevoir hier après-midi dans sa chambre : bouche tuméfiée, dents cassées et pansements sur un bras. Pansement qui, selon un de ses collègues qui reste près de lui, « par mesure de sécurité », recouvre une morsure de chien. Il n'a pas été possible de discuter avec le blessé car tout l'après-midi des inspecteurs dépêchés de Paris par l'IGS (la « police des polices ») l'ont interrogé dans le cadre de l'enquête administrative sur les incidents de lundi matin.

La tension est toujours aussi vive sur la ZUP : mardi après-midi, deux policiers municipaux circulant à vélomoteur ont été blessés par des jets de pierre ; dans la nuit de mardi à mercredi, la voiture d'un gardien de la paix appartenant à la patrouille de Patrick Besnard aurait été incendiée.

Le préfet de police a formellement démenti les « allégations » selon lesquelles le policier qui a tiré était ivre au moment des faits. Il a même annoncé le dépôt d'une plainte « contre X » visant ceux qui ont tenu ces propos. Une prise de sang effectuée sur le gardien de la paix aurait donné un résultat négatif.

L'ensemble des travailleurs sociaux de Venissieux a pris position hier. Redoutant que « ces incidents dont l'origine est toujours confuse » ne mettent définitivement à bas l'action de prévention qu'ils mènent sur le quartier, ils ont tenu une conférence de presse dans l'église des Minguettes pour faire part de leur crainte de « voir se substituer la répression à la politique de prévention ».

Robert MARMOZ

DEUX AGRESSIONS RACISTES

Ratonnade à Meudon-la-Forêt

Un jeune Maghrébin, âgé de dix-sept ans et demi, Kamel Lettad, a été grièvement blessé d'un coup de serpette devant son domicile, 6, avenue du Maréchal Leclerc à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine) dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 juin. L'agression a été commise par trois hommes qui s'en sont pris à ce jeune lycéen par hasard, « pour se faire un Arabe » dans un esprit de vengeance.

Il était environ 0 h 30, Kamel Lettad, élève de première au lycée technique de Châtenay-Malabry, rentrait de la mosquée de Paris où il était allé prier à cette époque du ramadan. Arrivé devant son domicile, il se joint à un groupe de camarades qui discutent au pied de l'immeuble. Une D.S. de couleur verte, avec à son bord quatre hommes et trois chiens est stationnée depuis quelques instants à proximité. Certains témoins affirment l'avoir vu tourner pendant plusieurs jours dans le quartier. Soudain, deux hommes en descendent. L'un d'eux est armé d'une serpette. Les jeunes gens prennent la fuite, excepté Kamel qui se demande ce qui se passe. Il lève le bras pour se protéger la tête. Le coup de serpette l'atteint à l'abdomen, le blessant grièvement. Les intestins perforés, l'estomac, la rate et les poumons touchés, il s'écroule, tandis qu'un homme qui se précipite à son secours est mordu au mollet par l'un des chiens. Les agresseurs prennent la fuite.

La voiture des agresseurs est retrouvée le lendemain par des amis de la victime qui la recherchent dans ce secteur de la banlieue parisienne. Son propriétaire, M. André Lhermite, vingt-sept ans, domicilié au Plessis-Robinson, est appréhendé.

Aux enquêteurs de la section départementale de la police judiciaire de Nanterre, il avouera avoir projeté cette opération pour se venger. Sa concubine aurait en effet été importunée il y a plus d'un mois par des Arabes dans un restaurant de Vélizy, le Drug-West. Cependant, au-

cune plainte n'a été déposée à ce propos. Lundi soir, après avoir beaucoup bu en compagnie d'Alain Desormeaux, vingt-cinq ans, et Jacques Delaivre, vingt-cinq ans, deux demi-frères domiciliés également au Plessis-Robinson, il a décidé de passer à l'action. Alain Desormeaux a reconnu avoir porté le coup de serpette à Kamel Lettad ; l'arme ainsi qu'un poignard ont été retrouvés à son domicile. Tous trois ont été déferés au parquet de Nanterre mercredi soir. Le quatrième n'a pas participé aux faits.

Quant à la victime, transportée à l'hôpital André-Mignot du Chesnay (Yvelines), son état est considéré comme stationnaire. Ayant perdu énormément de sang, il a été placé en réanimation. Les médecins ne pourront se prononcer définitivement que dans quelques jours, mais sa vie n'est pas en danger.

TROIS PERSONNES
DONT UN GENDARME
INCUPLÉES DANS LA CREUSE

Trois personnes, dont un gendarme, ont été inculpées, mardi 28 juin, par Mme Eliane Renon, juge d'instruction à Guéret (Creuse), à la suite d'agressions racistes commises la semaine dernière dans une cité de travailleurs immigrés à Bourgneuf, dans la Creuse (*le Monde* du 25 juin).

Henri Vende, vingt-six ans, gendarme à la brigade de Bourgneuf, et Alain Perot, trente-huit ans, commerçant armurier, sont inculpés de « détérioration de biens immobiliers appartenant à autrui ». M. Alain Bellot, vingt-huit ans, représentant de commerce, de « complicité ». M. Perot est également inculpé de « port et transport d'arme de quatrième catégorie sans autorisation ».

M. Vende a été mis aux arrêts dans les locaux de la compagnie de gendarmerie de Guéret.

LIBERATION DU 3 JUILLET 1983

Au bois d'Meudon, y'a aussi du racisme

Les amis de Kemal Lettad, éventré lundi par un commando, s'impatiente des consignes de modération qu'on leur prodigue.

« **U**ne quarantaine de jeunes sont venus me trouver. Prêts à tout. Je leur ai dit de rester calmes, mais de chercher les assassins. Deux heures après, ils les avaient repérés ». M. Lettad a retrouvé un brin de sérénité. Son fils Kemal, le ventre ouvert d'un coup de serpe dans la nuit de lundi à mardi, a repris connaissance. Il s'en sortira s'il n'y a pas d'infection. Ceux qui l'ont presque tué ont été arrêtés. Et M. Lettad, qui a travaillé trente-trois ans chez Renault, fait confiance à la justice française. La sienne, presque de droit.

Depuis plus de vingt ans, il habite avec son épouse dans un bloc plutôt propre de Meudon-la-Forêt. Cinq enfants irréprochables. Une vie rectiligne. Meudon-la-Forêt n'est pas la Courneuve. Avec sa ceinture verte, ses immeubles bien mis, ce serait même plutôt une cité « haut de gamme ». « Une très bonne cité. Jamais d'histoires racistes. On est intégré. On voudrait que ça dure ».

Kemal Lettad, qui vient de passer son bac, n'a pas eu l'ombre d'un pressentiment quand, revenant de la mosquée pendant la période du Ramadan, il a vu ses copains fuir subitement dans toutes les directions. « Je n'ai rien à me reprocher », a-t-il dit. Contrairement aux autres, Kemal n'avait pas vu l'étrange manège de la DS verte qui tournait depuis deux heures dans le quartier en s'intéressant particulièrement aux teints basanés. Trois types sont descendus avec deux chiens. L'un d'entre eux s'est approché de Kemal, lui ouvrant l'abdomen d'un coup de serpe pendant qu'un second saisissait la victime par derrière. Un locataire est sorti. La DS est repartie avec ses occupants avant que les jeunes immigrés de la cité ne rappellent avec des barres de fer. La police a enquêté mollement, jusqu'à ce que les amis de Kemal retrouvent la Citroën sur un parking de Châtenay-Malabry. « On leur a donné toute l'enquête sur un plateau »...

Trois ouvriers, âgés de 25 à 27 ans, sont interpellés avant d'être inculpés de « tentative d'homicide volontaire » et placés sous mandat de dépôt. Ils étaient venus « crever » un Arabe à Meudon-la-Forêt, comme d'autres écrasent les lapins sur les départementales. L'amie de l'un d'entre eux, serveuse dans un bar de Vélizy 2, s'était plainte d'une prise de bec avec des Maghrébins. Kamel Lettad a été tiré au sort après quelques cannettes de bière.

La communauté immigrée de Meudon-la-Forêt, qui se croyait à l'abri de ce genre de « fait divers », a réagi comme si elle avait été ébouillantée. « D'abord, il y a eu un sentiment de terreur, raconte la sœur de Kemal. Ils voulaient tous se cloîtrer dans leurs appartements. Puis on s'est dit que nous avions le droit de vivre comme tout le monde. On a contacté le MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme). « Pour marquer le coup. » Les Français ? « Au départ, ils ont été un peu gênés. Maintenant, ils commencent à se réveiller... »

Dire que le racisme n'affleure pas à Meudon-la-Forêt serait faire une confiance excessive dans la nature humaine. Comme partout, le terreau existe. Mais il n'a guère été ensemencé, sans doute en raison d'une petite délinquance moins endémique qu'ailleurs et de l'absence de ghetto. Les plus sourcilieux préfèrent ne pas se mouiller. « Je ne sais même pas le pourquoi du comment de quelque chose », lâche le marchand de fruits et légumes à deux pas du morceau de trottoir où eut lieu l'agression. Une cliente, plus au courant s'indigne à rebours : « Ils étaient connus, fichés (les agresseurs, NDLR). On va les relâcher dans huit jours pendant que le gamin se débat sur son lit d'hôpital... »

Jeudi soir, 150 personnes se sont entassées dans un réduit prêté par la mairie (UDF) pour mettre au point la riposte adéquate. « Ne rien faire, ne rien dire, ce serait banaliser le racisme, a affirmé le représentant du MRAP. Je propose une manifestation silencieuse sans slogans, sans cris, avec une seule banderole : « Halte au racisme ! ». Proposition appuyée par les partis de gauche, une dizaine d'associations locales et l'amicale des Algériens en Europe. Mais dans la salle, il y a eu comme un dépit.

« Finalement, vous nous tenez le même discours qu'à chaque fois. Une manifestation dans la dignité c'est bien, mais y'en a marre. On l'a faite à Nanterre, on l'a faite partout. Y'en a marre de la dignité. Ce que nous voulons, ce sont des garanties ». Le délégué du MRAP : « Je vous comprends, mais attention à... ». « Attention à quoi ? Nous sommes la deuxième génération. On est né ici. On ne se laissera plus faire. La situation évolue, mais vous n'évoluez pas !... » Le MRAP :

« Nous ne cessons d'intervenir auprès du gouvernement. Voyez l'arrêt des expulsions... » « Foutaise ! »...

Quelques uns ont proposé un affichage sauvage près de la mairie pour réclamer une maison de jeunes. Le MRAP a mis le hola. « On va s'en servir contre nous ». Le représentant de l'amicale des Algériens a pris lui aussi sa volée de bois vert. « Pour vous, nous sommes juste des devises. Le consul ne vient que quand il y a des assassinats. Sans quoi, vous nous ignorez complètement. En Algérie aussi, on est des immigrés ! »

Pierre MANGETOUT

IMMIGRATION: LA GAUCHE EXPULSE DEUX FOIS PLUS VITE QUE LA DROITE

Par la grâce de l'article 471 du code de procédure pénale rénové par Badinter, les immigrés en situation irrégulière pourront être immédiatement expulsés. Ils ne pourront faire appel de cette décision qu'une fois rendus dans leurs pays d'origine.

L'abrogation de la loi « Sécurité et liberté », effective depuis le 27 juin, est un retour aux libertés judiciaires. Robert Badinter l'a abondamment déclaré, et on ne peut que l'approuver. A un « détail » près, cependant, dont on ne peut encore imaginer toutes conséquences. Une disposition de la loi d'abrogation va suffire à rendre plus précaire que jamais le sort des immigrés en situation irrégulière, en rendant purement formelle l'une des garanties essentielles que la justice française est censée offrir aux justiciables : la possibilité de faire appel d'un premier jugement.

Cette disposition, c'est le nouvel article 471 du code de procédure pénale : « Les sanctions pénales prononcées en application des articles 43-1 à 43-4 du code pénal peuvent être déclarées exécutoires par provision ». Traduction : lorsque les tribunaux correctionnels infligent des peines autres que la prison et l'amende, celles-ci peuvent désormais être effectuées immédiatement, sans attendre un éventuel procès en appel comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

Lorsque cet article fut discuté au Parlement (très rapidement puisqu'il fut adopté en première lecture par les deux chambres), personne n'avait bronché, au contraire. Dans l'esprit de chacun, il s'agissait, en effet, d'un moyen efficace d'éviter un recours systématique à la prison en rendant plus crédibles les peines dites « de substitution ». Les expériences réalisées cet hiver dans une demi-douzaine de tribunaux avaient notamment montré que la peine de « travail d'intérêt général » (destinée à être la réponse prioritaire à la petite délinquance) était d'autant plus efficace qu'elle débutait rapidement après le procès.

C'était oublier que l'article 43-1 du code pénal, s'il fonde le principe des peines de substitution, ne les concerne pas exclusivement. Il permet, en effet, aux tribunaux de prononcer à titre de peine principale toutes les peines prévues dans le code, y compris, par conséquent, celle créée par la loi du 29 octobre 1981 : la « reconduite à la frontière ». Conséquence : lorsqu'un immigré en situation irrégulière sera condamné à cette peine et que le tribunal correctionnel prononcera « l'exécution par provision », il sera immédiatement conduit dans un lieu de « rétention administrative » (du type centre d'Arcenc, mais avec un contrôle judiciaire). De là, aussitôt qu'il aura fait appel ou que le délai d'appel (dix jours) sera épuisé, il sera expulsé, vers son pays d'origine ou celui de son choix (à condition que celui-ci daigne l'accepter...). Ensuite, il devrait théoriquement être avisé de la date de son éventuel procès en appel. Mais attention : il ne pourra venir y assister que s'il a régularisé sa situation entre-temps. Autrement dit, si ce procès n'est plus qu'une formalité...

Officiellement, cette perspective ubuesque a pour but de contribuer à vider les prisons surpeuplées, préoccupation d'autant plus respectable que les « sans papiers » qui y croupissent actuellement environ deux mois avant leur expulsion n'ont rien à y faire, n'étant pas des délinquants au sens commun du terme. Mais ce souci aurait été sans objet si la loi d'octobre 81, dite

loi Questiaux (du nom de l'ancienne ministre de la Solidarité nationale), n'avait été complètement dévoyée, conséquence d'un revirement progressif de l'attitude du gouvernement envers les immigrés clandestins.

A l'origine, en effet, la loi Questiaux était une loi généreuse, destinée à trancher avec la brutalité que « l'ancien régime » réservait à ces immigrés. Votée au moment où les préfectures régularisaient la situation d'environ 120 000 clandestins, elle leur accordait, en effet, pour l'avenir des garanties comparables à celles dont bénéficient les citoyens français. Et d'abord, elle conférait à la justice le pouvoir d'expulser les « sans papiers » — procédure rebaptisée « reconduite à la frontière » — pouvoir exercé jusque là par l'administration qui conserve toutefois le droit d'expulser les étrangers en règle, mais qui ont été condamnés à au moins un an de prison pour avoir commis un délit.

D'autre part, la loi Questiaux excluait la « reconduite » dans un certain nombre de cas, donnant notamment la possibilité aux travailleurs clandestins de prouver qu'ils avaient bien une « relation de travail » en France. Dans ce cas, après enquête de l'inspection du travail, l'administration devait leur accorder une autorisation provisoire de séjour de six mois.

Seulement voilà, les temps ont rapidement changé. Les campagnes contre l'immigration ont repris, la situation économique ne s'est pas arrangée, sans parler de la situation prolifique. Si bien que, lors du conseil des ministres du 29 avril 1982, tout en adoptant une série de mesures destinées à accélérer l'insertion des immigrés en situation légale, le gouvernement af-

fichait sa détermination à se débarrasser des autres. La justice étant chargée de cette tâche, c'est dans les tribunaux qu'on allait rapidement voir ce changement de cap.

La meilleure illustration en est sans doute la différence de ton entre deux circulaires envoyées aux parquets. Toutes deux émanant bien sûr de la Chancellerie, mais l'une a été rédigée début 1982; l'autre à la fin de l'année (1). Dans la première, en date du 19 janvier, le ministère de la Justice estime « souhaitable que le ministère public, s'il estime opportun de requérir l'application de la reconduite à la frontière, demande qu'elle soit prononcée à titre de peine principale ». Suit un rappel de la nécessité de bien individualiser les peines requises, fonction primordiale de la justice.

Dans la seconde, en date du 15 novembre, finie la rigolade : il faut « que les poursuites soient désormais exercées chaque fois que les circonstances de l'espèce n'imposent pas impérativement le classement de la procédure », « que le ministère public requière systématiquement la reconduite à la frontière et interjette appel des décisions qui ne seraient pas droit à ces réquisitions », SANS OUBLIER DE « requérir une peine d'emprisonnement chaque fois que l'incarcération paraîtra nécessaire à l'exécution effective de la reconduite à la frontière ».

Cette dernière injonction, qui fait allusion au temps nécessaire à l'administration pour accomplir les formalités préalables à ces expulsions judiciaires, allait bientôt être complétée par des directives plus précises, selon les régions. Ainsi, à Paris, le procureur général rappelait à ses parquets que les diverses préfectures chargées de

l'exécution de cette mesure ont besoin d'un délai de 40 à 60 jours environ » et qu'il fallait donc requérir ni plus, ni moins.

C'est ainsi que, dans la plupart des tribunaux, s'est forgée une jurisprudence à peu près automatique : deux mois de prison, avec reconduction à la frontière. Le tout, progressivement, au terme de caricatures de procès où les prévenus, traduits en « saisine directe » le lendemain ou le surlendemain de leur interpellation, parlant mal ou pas du tout le français, acceptent souvent d'être jugés sans avocat. Résultat, on ne compte plus les « bavures » commises par les tribunaux. Les plus fréquentes : la décision de « reconduire à la frontière » des immigrés qui avaient réellement perdu leurs papiers, quand il ne s'agit pas d'immigrés « en apparence », mais Français en réalité...

Jusqu'à présent, ces décisions « hâtives » pouvaient toujours être infirmées en appel avant qu'il ne soit trop tard. Désormais, avec tous les handicaps sociaux, culturels et géographiques qu'entraîneront une « expulsion » immédiate, on imagine les drames qui se préparent. Même si, à la Chancellerie, on estime que ces cas exceptionnels se régleront malgré tout au mieux. Un sacré pari.

Dominique FROT

(1) Les extraits de ces documents sont publiés dans le dernier numéro de Justice (N°95-96), journal du Syndicat de la Magistrature, entièrement consacré aux problèmes de l'immigration.